

LA CHUTE DE MUHAMMED ALI



Joe Frazier vient de donner le coup de grâce à Cassius Clay au 15e round. C'est la fin du match pour Muhammed Ali.

fétophoto PA

— Nos informations en page B 1 et B 2

Qui est ce Monsieur X dont parle Paul Rose?

La déclaration faite par Paul Rose et lue au jury, hier après-midi, contient quelques éléments neufs qui n'avaient jamais été dévoilés par d'autres témoins, jusqu'à maintenant.

Outre l'affirmation principale, évidemment, à l'effet que le ministre du Travail a bel et bien été "exécuté" et n'a pas connu sa fin tragique à la suite d'un geste malheureux ou d'un

accident, on relève les détails suivants.

— Un mystérieux Monsieur X, que le prévenu ne veut pas identifier d'autre façon, aurait participé à l'enlèvement, mais n'était pas là au moment de la mort de Laporte. Par ailleurs, Bernard Lortie n'est aucunement mentionné comme ayant participé ni à l'enlèvement ni à l'exécution.

— Les cellules Chenier et Liberation ont communiqué entre elles après les deux enlèvements, et certaines déci-

Voir QUI EST, page A 6

Texte intégral de la "confession" non signée de Paul Rose à lire en page E 1

Le plus grand quotidien français d'Amérique



Montreal, mardi, 9 mars 1971, 87e année, no 57, 96 pages, 8 cahiers

★★ 10¢



Les aveux de Rose

par Leopold LIZOTTE

"Nous étions tous les trois présents, Sinard, Jacques et moi, lorsque M. Laporte fut exécuté. Deux de nous le tenaient pendant que l'autre serrait la chaîne qu'il portait autour du cou."

Ces deux phrases, contenues dans la dix-septième et avant-dernière page de la déclaration que Paul Rose a faite à deux policiers provinciaux, le

29 décembre dernier, sont certainement les plus importantes de ce document qu'il n'a cependant pas voulu signer.

Elles mettent fin à toutes les spéculations que l'on a pu faire, depuis le 17 octobre dernier, sur la possibilité que cette mort ait été accidentelle.

Bien plus, le prévenu soutient que, dans la matinée, on avait longuement

discuté des modalités de l'exécution et de la disposition du cadavre.

Cette déclaration, on le sait, a été lue au jury, un peu avant 5 h, hier après-midi, au terme d'une preuve de voire-dire qui avait duré deux jours, et à la fin de laquelle le juge Marcel Nichols avait décidé qu'elle avait été consentie d'une façon libre et volontaire, par l'accusé.

Il l'a cependant expurgée de huit lignes complètes, en soulignant que les faits qui y étaient relatés n'étaient pas pertinents au présent procès.

Quant à Rose, rappelle en cour en matinée, hier, et invité non seulement à contre-interroger les seize témoins déjà entendus au cours de ce "procès dans le procès", mais également à déposer lui-même et à appeler des témoins, il a littéralement refusé, en déclarant que tout cela n'était qu'un quel-qu'apens et une manigance pour démontrer qu'on avait voulu lui rendre justice.

Expulsé de la cour et... définitivement

Il consentit tout de même à... converser avec le premier témoin appelé sur cette preuve de voire-dire, le Dr Jacques Ferron, qui avait servi d'intermédiaire entre les autorités et ceux qui étaient cachés dans le tunnel de Saint-Luc, dans la nuit du 27 au 28 octobre.

Le juge Nichols lui fit cependant remarquer que ce n'était pas l'opportunité de converser qu'il lui offrait, mais bien celle de contre-interroger le témoin.

"Très bien, fit finalement le prévenu, si vous voulez appeler cela un contre-interrogatoire à tout prix..."

Et il commença à poser au médecin de la Rive Sud des questions sur les incidents de cette nuit fort mouvementée, mais en tentant tout d'abord de savoir quels avaient été les pourparlers qu'il avait tout d'abord eus avec Me Jacques Ducros, alors porte-parole officieux du ministre de la Justice, Me Jérôme Choquette.

Puis il demanda au témoin s'il était d'avis qu'on devait le juger pour le seul "délit technique" qu'on lui reprochait, ou si la motivation politique devait entrer en ligne de compte.

Puis, avant que le témoin ait pu répondre, il lui demanda s'il croyait que, sans notre système politique pourri, sans les politiciens veteux et

Voir LES AVEUX, page A 4

Les Trudeau accueillis chaleureusement à Ottawa

par Marcel DESJARDINS de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — La jeune Madame Pierre Elliott Trudeau a eu droit à son premier bain de foule, lundi soir, à l'aéroport d'Uplands, alors qu'elle rentrait dans la capitale canadienne au bras du premier ministre, son époux.

Environ 200 personnes ont brave la

poudrière pour se porter à l'arrivée des tourtereaux de la politique canadienne. L'accueil a été chaleureux.

Le "Jet Star" du ministère des Transports du Canada s'est immobilisé devant l'aérogare commercial d'Uplands vers 9 h, 10, soit cinq heures après son départ de Vancouver.

A bord, outre le premier ministre et son épouse, née Margaret Sinclair, se

trouvaient le frère du marié, M. Charles Trudeau, son épouse, et M. Gordon Gibson, un des adjoints du chef libéral, M. Charles Trudeau a servi de témoin lors du mariage de son frère.

La limousine du premier ministre était stationnée sur la piste pour y attendre les nouveaux mariés. Toutefois,

Voir LES TRUDEAU, page A 6

Les routes sont bloquées

par Michel BENOIT

Une nouvelle tempête provoquée par un fort vent ouest-sud-ouest a de nouveau paralysé les routes du Québec, tôt ce matin, encombrant les routes, principales comme secondaires, de cette même neige que les services de la voirie avaient eu tant de peine à enlever en fin de semaine.

Après une journée d'humeur ensoleillée, hier, et une précipitation anodine de 0,5 pouce, ce qui nous approche à 8,2 pouces d'un record qui remonte à plus de 50 ans (151 pouces en 1906), le vent s'est levé, vers 7 h, hier soir, pour anéantir partout au Québec, le travail des services de la voirie, qui travaillaient d'arrache-neige pour déneiger les routes du Québec, depuis vendredi après-midi.

Un porte-parole de l'état des routes, service de renseignements offert au public par la voirie provinciale, s'en est pris hier au vent qui soulève la neige et qui saupoudre les routes.

Voir LES ROUTES, page A 6

hebdo / économie & finance

- Marasme dans les mines du Nord-Ouest
- L'industrie éprouvée par la tempête
- Hausse des frais bancaires
- Soquip déjà en pleine expansion
- La fin des cauchemars de Giffen Recreation — pages G 1 à G 7

NOTE

La chronique de Jacques Duval, habituellement publiée tous les mardis, sera exceptionnellement publiée jeudi prochain.

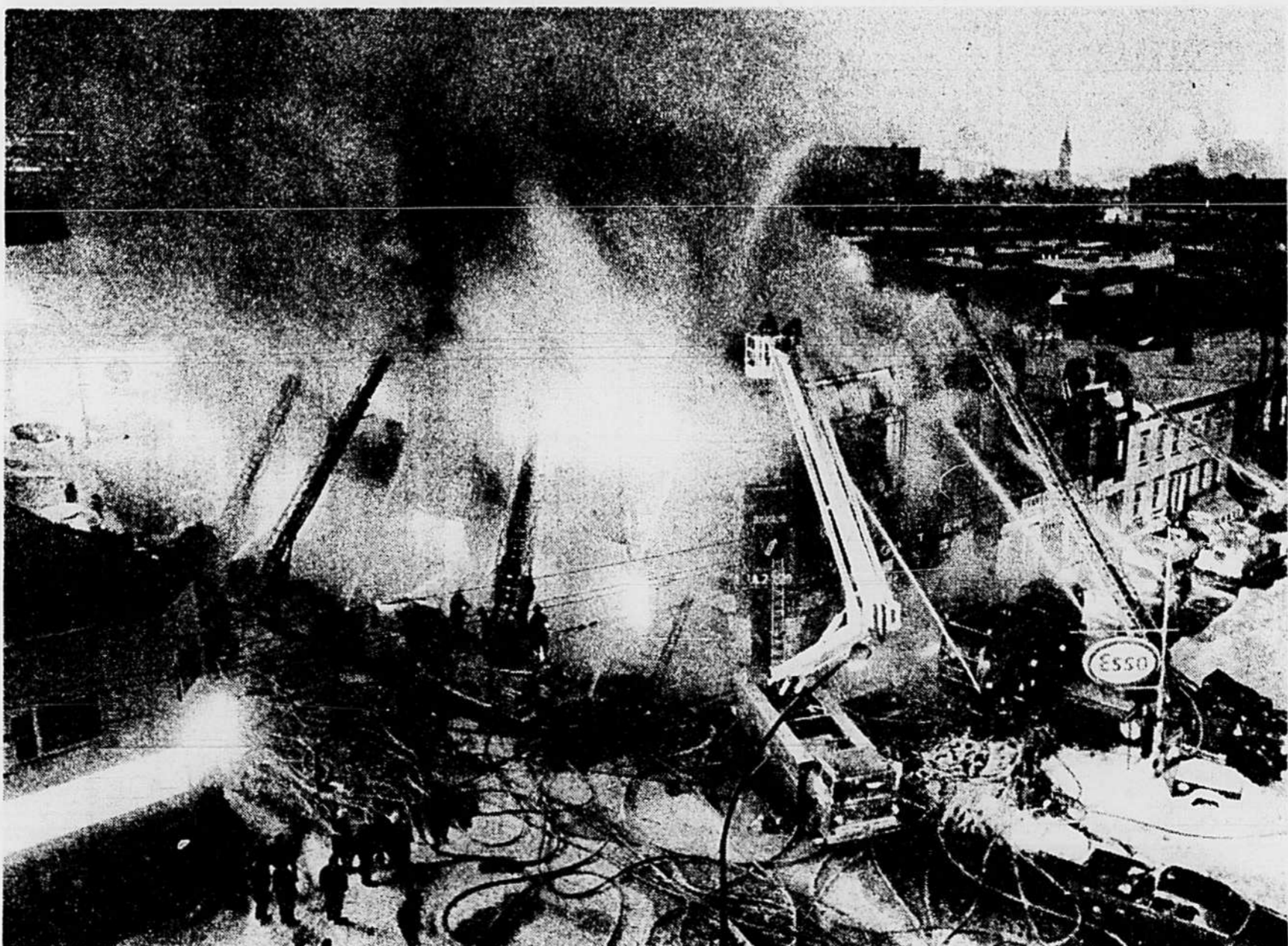
Sommaire

- Annonces classées / G 8 à G 11, H 2 à H 9
- Arts et Spectacles / F 7 à F 9
- Bandes dessinées / E 8
- Cinéma / F 8
- Décès, naissances, etc. / H 10
- Economie / G 1 à G 7, H 1
- Editorial / A 4
- Etes-vous observateurs? / H 5
- Horoscope / C 4
- Informations étrangères / F 1 à F 4
- Informations nationales / A 2, F 4 à F 6
- La bonne table / C 2
- Les secrets de polichinelle / C 8
- Loisirs et récréation / E 8
- Mots croisés / H 4
- "Mot-mystère" / H 3
- Radio et télévision / F 8
- Sports / B 1 à B 10, C 1 et C 10, H 10
- Tribunaux / A 7
- Vie religieuse / E 5
- Vivre aujourd'hui / C 2 à C 9
- Votre médecin / C 6

JOUEZ \$400

GAGNEZ \$200,000

600 GAGNANTS. \$600,000. EN PRIX.



Une trentaine de personnes sans abri, la rue Wolfe (entre Ontario et Robin) inondée, quatre établissements commerciaux détruits, tel est le bilan du sinistre combattu par 250 pompiers cette nuit, dans le centre ville. (Voir nouvelles, page A 3).

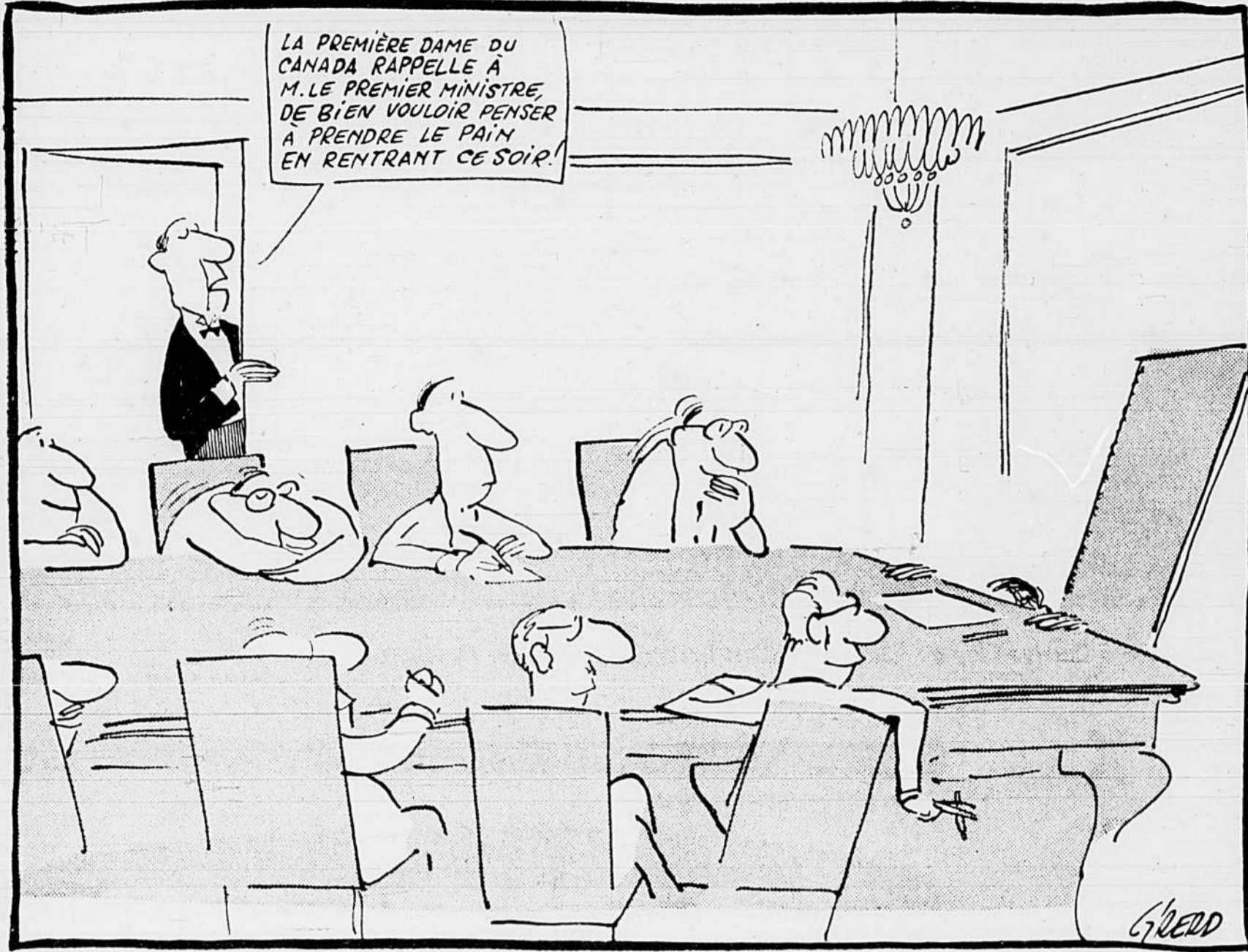
photo Pierre McCann, LA PRESSE

meteo

Dorval prévoit pour aujourd'hui dans la région de Montréal un temps généralement nuageux avec quelques périodes ensoleillées et des chutes de neige locales. Vents violents et poudrière. Demain généralement ensoleillé et vents légers.

Max. 25 Min. 10° • Détails à la page A 6

Mark Ten prolonge votre plaisir. Otez-le du coupon.



Après deux semaines de session, les travaux parlementaires n'ont pas progressé à Québec

par Claude MASSON
de notre bureau de Québec

«Le débat parlementaire a parfois ses lenteurs», disait le premier ministre de la province dans son discours inaugural de la présente session, le 23 février dernier.

M. Robert Bourassa n'a jamais dit si vrai.

Après deux semaines du début des travaux parlementaires, après six jours de débats qui ont porté principalement sur la procédure, après huit heures de commentaires des représentants des différents partis sur le discours inaugural de M. Bourassa, aucun projet de loi n'a encore été discuté.

Après la demande formelle d'un débat d'urgence sur le problème du chômage, de la part des trois partis d'opposition, ce sujet qui fait qu'un Québécois sur dix est sans travail n'a été l'objet d'aucun débat de solution.

Les parlementaires, en tête l'ancien président de la Chambre et actuel leader de l'opposition officielle, M. René Paul, ont consacré la majeure partie du temps à discuter de différentes questions de procédures, les véritables problèmes d'actualité étant relégués au second ou au troisième rang. Les députés ont notamment discuté durant quelques heures du temps à allouer aux chefs de partis et aux élus pour débattre le discours inaugural du premier ministre.

L'autre sujet de discussions depuis

le début de la session est une motion de blâme parrainée par le chef unioniste, M. Jean-Jacques Bertrand, à l'endroit du gouvernement libéral pour «avoir manqué à ses promesses en omettant d'élaborer et d'appliquer une politique propre à stimuler la croissance économique du Québec et à combattre le chômage».

«Une telle motion de blâme ne pourra évidemment jamais être adoptée par l'ensemble des députés, les libéraux ayant 72 représentants et les autres partis réunis 35 députés», le président de l'Assemblée nationale étant exclu puisqu'il ne vote pas.

Cependant, un tel débat entre dans le jeu purement politique des partis puisqu'il permet à chacune des formations en présence de se montrer bien présente en Chambre, de s'attirer de la publicité et de jouer les cartes nécessaires pour «garder le plancher» le plus longtemps possible afin de ne pas laisser de chance aux adversaires de parler.

Les députés se plaignent

Le plus curieux de tout, depuis le début de cette session, c'est que les députés eux-mêmes se plaignent de leur propre comportement.

Ainsi, en une seule journée de 25 février, le président de l'Assemblée nationale, M. Jean-Noël Lavoie, a dû rappeler les parlementaires «à l'ordre» à 35 reprises exactement. A l'école, après deux avertissements, c'est «la retenue» ou «la strap» et les étu-

dians n'ont quand même pas une moyenne d'âge de 35 à 40 ans.

Le jour même de l'ouverture, le président a dû mettre les députés en garde face à l'atmosphère des débats parlementaires. «Je pense bien que nous pouvons difficilement continuer dans cette ambiance si nous voulons faire des travaux constructifs en cette Chambre... Je me demande comment la population, si ces débats sont rapportés par les journaux, nous jugera tel en cette Chambre.» C'était le jour d'ouverture de la session.

Le lendemain, M. Jean-Noël Lavoie revenait à la charge: «A l'ordre! Alors, je demande encore une fois la collaboration des députés de cette Chambre.»

Le chef de l'opposition officielle, M. Jean-Jacques Bertrand, a aussi déploré la situation: «Je vous demande, M. le Président, au début de cette session, d'appliquer les règlements avec une grande rigueur, sans quoi

nos débats vont continuer à polluer l'atmosphère politique au Québec. Demandez à ceux qui viennent en Chambre, dans les galeries, l'opinion qu'ils ont des députés et de la discussion parlementaire.»

Le président de l'Assemblée nationale, M. Jean-Noël Lavoie, a repris, à l'adresse de tous les députés: «Depuis un an, c'est sans doute la première fois que nous avons des débats aussi longs sur des questions d'ordre ou de règlement. Je ne peux pas bâillonner les députés qui veulent s'exprimer ou soulever des questions d'ordre ou de règlement. Je comprends que c'est peut-être long mais tant que les règlements ne seront pas amendés, nous devons les respecter tels qu'ils sont.»

C'est dans ce climat de lourdeur que reprendront aujourd'hui les travaux parlementaires, après un congé forcé de cinq jours occasionné principalement par la fameuse tempête.

L'ouvrier devra se trouver un emploi tous les quatre ans

QUÉBEC — «Sans être un spécialiste en la matière», a déclaré hier soir le ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, «je puis affirmer sans crainte d'erreur que la majorité des travailleurs de demain, comme la majorité des députés et des ministres d'aujourd'hui, sera peut-être obligée de se trouver un emploi à tous les quatre ans.»

Le ministre a fait cette déclaration en inaugurant la semaine de l'Éducation, à l'école Notre-Dame-Roc-Amador.

Il a poursuivi: «On peut penser, des lors, qu'à l'avenir les cours de formation professionnelle, au lieu d'être terminaux et cloisonnés comme ils le sont à l'heure actuelle dans la majorité des pays du monde, seront comme une porte ouverte sur un champ de spécialisation dans lequel le travailleur pourra tracer son propre plan de carrière, ce dernier devant permettre aux individus de prévoir le cheminement qu'ils entendent suivre tout au long de leur vie dans l'exercice de leurs activités professionnelles.»

«Ainsi, les changements qui se produiront seront moins l'effet du hasard que celui d'une vision anticipée et d'une décision réfléchie et préparée. S'il advenait la disparition ou la perte de l'emploi, le travailleur pourrait, moyennant un minimum de cours d'apprentis, se préparer et s'adapter à de nouvelles fonctions.»

M. Cournoyer a par ailleurs dénoncé ce qu'il a appelé «le désordre sérieux dans le domaine de la qualification professionnelle». Il a déploré le fait que les écoles privées et publiques décernent chacune «leur petit certificat».

«Mais que vaut ce certificat quand le jeune diplômé, qui a souvent réussi ses études à coups de grands sacrifices, se présente chez l'employeur?» a demandé le ministre, qui a d'autre part indiqué que le gouvernement tâchera d'appliquer avec plus de vigueur le bill 49 portant sur la formation et la qualification professionnelles.

M. Cournoyer a ajouté que le bill 49 «devrait inquiéter au plus haut point les corporations qui, depuis le Moyen Âge, décernent la qualification à leurs membres».

Diplômes officiels

Il a expliqué qu'il reviendrait au ministre de l'Éducation, de la Santé, du Travail et de la Main-d'œuvre, notamment, de décerner les diplômes

requis devant permettre aux jeunes d'entrer avec confiance sur le marché du travail.

«Quant à moi, je ne trouverais pas aberrant que seul le ministre du Travail, si le système était poussé à l'extrême, puisse décerner la qualification professionnelle à tous les travailleurs de quelque section que ce soit: publique, para-publique ou privée, a poursuivi le ministre.

«Car, l'un des plus grands avantages de cette loi, c'est de donner au ministre de la Main-d'œuvre les moyens, non seulement de corriger les anomalies et les lacunes des systèmes actuels, mais encore d'établir des normes, des standards de qualification qui, même s'ils ne sont pas imposés par des règlements, devraient inciter à des réformes.»

La "voie du salut" du Québec par l'UN

— Masse

par Georges LAMON

M. Marcel Masse, l'un des candidats les plus connus à la direction de l'Union nationale, a éreinté hier soir, devant quelque 300 fidèles unionistes, réunis au club Renaissance, le premier ministre Robert Bourassa et surtout son gouvernement libéral.

C'est d'ailleurs un véritable cri d'alarme qu'a lancé le jeune candidat à la direction de l'UN, alléguant que «le Québec est en péril» parce qu'il manque de «structures politiques». Et ce péril provient, à son avis, de «l'absence actuelle d'un véritable parti populaire». Et justement, à cause de cette absence, s'ouvre devant le Québec «deux avenues hérissées d'émbûches: l'intégration libérale ou l'aventure séparatiste qui se teinte de plus en plus d'idéologie marxiste».

Mais à son sens, entre «la république populaire» et «l'annexionnisme dans le "c a n a d i a n i s m" bourassien», il doit exister une autre voie, une «troisième voie», et cette troisième voie c'est l'Union nationale de la défaire.

Le député de Montcalm a d'autre part exposé devant les unionistes, qui avaient envahi le «château-fort» de l'UN à Montréal, malgré le mauvais temps, les principaux points de son programme dont:

- la renaissance de l'Union nationale;
- le référendum sur la question constitutionnelle.

La renaissance: deux étapes

M. Masse est d'avis que l'Union nationale adaptée à son temps, modernisée, revivifiée, pourrait devenir la troisième voie, «la voie du salut». Mais pour cela il faut montrer cette voie au peuple. Comment? Par la renaissance à partir de laquelle on pourrait construire le Québec de demain «sans rien perdre de notre identité nationale».

Deux étapes marqueront cette renaissance de l'Union nationale à préciser l'ancien ministre de la Fonction publique dans le gouvernement Bertrand:

1. une participation plus étroite, plus intense des militants, c'est-à-dire un parti plus ouvert qui serait «entre les mains des militants»;
2. la reconstruction des structures du parti sur des bases nouvelles. Sur ce deuxième thème, M. Masse précise qu'il faut «absolument régionaliser la représentation de base»; et pour ce faire tenir des congrès régionaux et dans un ordre décroissant des «comités».

«Je le dis sans détour, a lancé M. Masse, dans l'Union nationale de demain on ne se débarrassera pas du parti avec un chèque annuel de \$50. Il faudra en être, y donner de son intelligence et de son travail. Le salut du Québec est à ce prix, le seul qui compte pour moi.»

Le référendum

Quant à la question constitutionnelle, le candidat à la direction de l'UN prétend qu'elle ne pourra être résolue que par «une affirmation plus ferme du Québec en faveur de la réforme constitutionnelle».

M. Masse croit, tout comme son ancien chef d'ailleurs M. Jean-Jacques Bertrand que sur le plan constitutionnel il faut la promulgation par le Parlement du Québec d'une constitution québécoise.

Mais dans un domaine aussi important que la question constitutionnelle, la population doit être consultée par voie de référendum.

«On ne peut pas ne pas être en faveur d'un référendum», précise du reste le député de Montcalm. D'ailleurs, l'ancien premier ministre du Québec et chef de l'Union nationale, M. Jean-Jacques Bertrand avait lui aussi, au cours de sa campagne électorale et à plusieurs autres reprises, abordé la question du référendum.

Dans son analyse critique de ce qu'il a appelé «l'absence de leader-

ship du gouvernement Bourassa», après près d'une année de pouvoir, M. Masse a abordé la question de la campagne libérale et des 100.000 emplois, la qualifiant d'une «immense fumisterie».

Au chapitre de l'économie du Québec, à son avis, le gouvernement du Québec avec l'aide d'Ottawa, a fait du Québec une «province de chômeurs».

«Au lieu d'accélérer la relance économique, note-t-il, l'actuel gouvernement, par ses lourdes monumiales et sa passivité devant Ottawa, s'est rendu complice du freinage de notre économie.»

D'ailleurs sur ce plan, M. Masse prétend que la situation se révèle «désastreuse» et que «premier touché par la politique fédérale de lutte à l'inflation, le Québec, sera, par l'inertie du gouvernement, le dernier à sortir de la crise».

Critiquant le discours inaugural de M. Bourassa, il affirme qu'il est «truffé de promesses vagues sur des mesures législatives de faire redémarrer l'économie» mais n'y découvre «aucune idée neuve».

À son avis, les caractéristiques de l'équipe ministérielle du gouvernement libéral Bourassa peuvent se résumer ainsi: gouvernement à 20 p.c., efficacité à 20 p.c. et compétence à 20 p.c. Il l'accuse même d'avoir été «élu par la fraude», de gouverner «par défaut».

«Rien ne saurait mieux expliquer le malaise actuel du Québec, fait-il encore remarquer.

Et à cause de cela, pense-t-il, le peuple s'inquiète. «Il est presque normal que des groupuscules activistes profitent de la situation pour semer le désordre, avance-t-il. Il suffirait de tellement peu pour que tout bascule dans le vide.»

Deux, trois ministres...

Il a de plus affirmé que dans l'équipe ministérielle de Bourassa, seulement deux ou trois ministres étaient qualifiés pour avoir un ministère. «Les autres sabotent ce qu'ils ont à faire», ajoute-t-il.

Il a cité en exemple le ministre des Affaires municipales responsable de l'Office de planification, qui avait tout simplement démissionné «faute de comprendre l'essentiel».

Un autre exemple: celui du Haut-Commissariat, «Une vraie catastrophe». Les structures sont démolies et des années d'efforts perdus. Quant au ministre de l'Agriculture, «l'on ne sait plus s'il existe encore». Les Richesses naturelles et les Terres et Forêts aussi. Il précise à cette fin que «Sogoyer est une illustration de leur incompetence». Le ministre des Transports, lui, «ne sait même pas lire les directives gouvernementales et signe encore des contrats en anglais».

Enfin, le ministre de la Voirie, un «spécialiste, toujours selon M. Masse, en autoroutes inutilisées» tandis que celui du Tourisme fait «des parades (sic) de mode et repaie dans l'inertie».

Les enseignements

Questionne sur le conflit des enseignants, M. Masse, lui-même ancien enseignant, y voit une seule alternative. Ou bien le gouvernement se trouvait devant le fait accompli et M. Masse a trouvé «fort lente sa réponse», ou ce sont les principaux intéressés dans le conflit qui ont pris eux-mêmes cette décision et c'est du moins «stupide comme stratégie».

Le candidat à la direction de l'UN a terminé en guise de conclusion en précisant que l'UN se trouvait dans une «phase cruciale», dans «l'absentéisme», mais qu'elle ne sera plus ce qu'elle a été, bien qu'elle soit encore «une réalité».

Il a précisé que son président de campagne, M. Pierre Sauve, le fils de feu le premier ministre Paul Sauve avait été choisi parce qu'il (Sauve) s'identifiait à des milieux urbains, qu'il avait des activités modernes, qu'il n'était allié à aucun clan ni chapelle de l'UN et enfin parce qu'il faisait partie de la troisième génération de l'UN.

Gordon McGregor sera inhumé demain

Un service funéraire sera célébré demain, pour M. Gordon McGregor, ancien président d'Air Canada et héros de la Bataille de Grand-Bretagne. Il est né le 12 août 1906.



M. Gordon McGregor

Page de 69 ans, dans un hôpital de Montréal, à la suite d'une courte maladie.

Devenu un des plus jeunes présidents de société aérienne, après la deuxième guerre mondiale, M. McGregor avait lancé la Trans-Canada Air Lines — par la suite Air Canada — dans l'âge du jet et en avait fait un des transporteurs aériens les plus importants du monde.

C'est alors qu'on l'avait surnommé «le vieux Gordon» qu'il

s'était distingué au début de la guerre. Au cours des turbutés combats aériens, dans les cieux de Grande-Bretagne, les canons de son Hurricane avaient abattu une douzaine d'avions ennemis.

Il n'avait que 38 ans à l'époque et il était pourtant le plus vieux pilote de chasse. À l'âge de 44 ans, il était encore en forme et capable de combattre.

M. Yves Pratte, qui lui a succédé à la présidence du conseil d'administration d'Air Canada, en mai 1962, a dit de lui:

Gordon McGregor était une figure de proue dans l'aviation canadienne, militaire et civile. Après s'être illustré au cours de la seconde guerre mondiale, il est entré au service d'Air Canada, dont il a fait une des plus grandes compagnies de transport aérien du monde.

«Il sera regretté par des milliers d'employés qui le tenaient en haute estime et dont beaucoup le considéraient comme un ami personnel.»

«Tout le personnel d'Air Canada partage la douleur de Mme McGregor.»

Un porte-parole d'Air Canada a fait savoir que M. McGregor était à écrire l'histoire de ses 20 années à la présidence de cette compagnie, au moment de sa mort.

Des funérailles privées auront lieu, demain, à 14 h. Le cortège partira du salon funéraire Wray-Walton-Wray, au 1234, rue de la Montagne. Au lieu des fleurs, on est prié de faire des donations à la Société canadienne du cancer.

Né à Montréal, M. McGregor laisse dans le deuil son épouse, Alexandra May, née Ramsay, originaire elle aussi de Montréal. Le couple, marié depuis 1928, n'avait pas d'enfants.



Après leur courte lune de miel en Colombie-Britannique, le premier ministre canadien et Madame Trudeau sont rentrés hier soir dans la capitale fédérale où ils ont reçu un accueil chaleureux de près de 200 personnes à l'aéroport.



Et dire que ça recommence!

En oui! Après l'avalanche du siècle que les Québécois ont eu à subir la semaine dernière, voilà que la neige a recommencé de tomber, hier et une partie de la nuit, poussée encore cette fois par des vents de près de 30 milles à l'heure. Et dire qu'à Montréal, en particulier, le déblaiement des rues est encore loin d'être complet... à la satisfaction des automobilistes et des piétons. Et que penser du budget municipal qui "en a assez" depuis longtemps!

Le veto à la CUM: un droit à n'utiliser que pour des principes fondamentaux (Saulnier)

par Claude GENDRON

S'ils ont un droit de veto, les membres du Conseil de la communauté urbaine de Montréal ne justifieront l'usage de ce droit qu'en autant qu'ils l'utiliseront rarement et, chaque fois, pour des principes fondamentaux mettant en cause les notions mêmes de sécurité et de liberté.

Le président du Comité exécutif de la CUM, M. Lucien Saulnier, a fait cette remarque sur l'utilisation du droit de veto, hier, devant les membres du Canadian Club of Montreal, où il a développé devant un auditoire influent et en majorité anglophone, un thème déjà amorcé au cours des dernières semaines: la raison d'être, la nature et le rôle de l'organisme régional qu'est la Communauté urbaine de Montréal.

Le rôle fondamental de la Communauté urbaine

M. Saulnier a déclaré que la CUM avait la tâche fondamentale de faire en sorte que chacun des citoyens de l'île de Montréal se sente libre et en sécurité dans des structures, dont les éléments sont variés mais au sein desquelles doit s'exprimer pleinement le jeu démocratique.

Et ce jeu, c'est la reconnaissance et le respect de la majorité, qui est francophone, et l'obligation "grande et noble" pour celle-ci d'assurer aux minorités toute la protection nécessaire dans l'exercice de ses droits de citoyenneté à part entière.

Pour M. Saulnier, ces principes sont reconnus dans le mode unique de votation au Conseil de la CUM, qui compte 53 représentants de Montréal et 29 représentants des banlieues. Toute mesure pour être adoptée doit recueillir au moins la moitié des votes des membres présents de chacun des deux groupes.

Le conférencier remarque que certains avaient eu des doutes, au début, sur l'efficacité de ce mode de votation, doutes compréhensibles "si on considère la tendance naturelle de l'homme à sacrifier trop souvent le bien commun à son orgueil personnel et à la politesse", dit-il.

La CUM a relevé un défi

Mais, pour M. Saulnier, la brève histoire de la CUM a démontré que ses membres ont relevé le défi et que l'organisme peut agir en se fondant sur la "bonne foi" de ceux-ci.

Certes, M. Saulnier reconnaît qu'il n'y a pas toujours eu unanimité, que celle-ci n'est pas toute faite et qu'on doit chercher à l'atteindre "avec constance, patience et honnêteté".

Mais il énumère les mesures adoptées jusqu'ici par la CUM: l'adoption d'un budget, d'un règlement sur la pollution de l'air, la préparation de projets de construction d'usines de traitement des eaux, préparation d'un plan directeur d'aménagement du territoire, création d'un service d'évaluation, unification des forces policières, études sur les besoins en eau potable.

M. Saulnier note aussi l'adoption d'un programme de développement du métro et du transport en commun et d'un crédit de \$420 millions à ces fins, tout en maintenant le prix des billets.

"Humblement, je crois que cette "faible" institution a accompli beaucoup en peu de temps et fait mentir les prophètes de malheur", dit de conclure M. Saulnier.

L'occasion de réaliser un projet vieux de 50 ans

Dans la première partie de son discours, M. Saulnier a rappelé qu'on avait parlé pendant 50 ans de la nécessité de mettre sur pied un organisme régional pour la région de Montréal: un organisme qui coordonnerait et fournirait des services de juridiction municipale mais de nature régionale.

Pour lui les événements du 7 octobre 1969 (la grève de la police) n'ont fourni que l'occasion de mettre sur pied l'organisme longtemps désiré.

Faisant écho aux récents réajustements fiscaux accordés par Québec à la CUM (nouveau mode de financement par le transfert progressif pour fins municipales d'une partie du revenu de la taxe scolaire), M. Saulnier a déclaré que la CUM avait réussi là où Montréal avait échoué, parce qu'il y avait des besoins d'une région et non d'une seule municipalité, celle-ci fût-elle Montréal.

Il déclara aussi que la Communauté urbaine était, en somme, la mise en application des conclusions du rapport de la Commission Blériot remis au gouvernement le 21 décembre 1964.

S'interrogeant sur le délai de quelcinq ans dans la mise en oeuvre de ce rapport, M. Saulnier l'a attribué à "l'absence de consensus au sein des municipalités de l'île et aux appréhensions et aux malaises devant les réformes nécessaires à l'établissement d'un instrument efficace de cohésion et d'unification".

Un pas en avant malgré les difficultés

En termes plus concrets, M. Saulnier souligna les soucis des municipalités devant les hausses possibles des taxes et le partage de certains coûts

jusqu'à présent assumés par Montréal seule, ainsi que leur désir de maintenir un état de choses tout en reconnaissant qu'il faudrait bien le changer tôt ou tard.

Entre autres problèmes à surmonter, il souligna aussi la diversité des populations de l'île de Montréal: la grande ville ne voulait pas être contrôlée par ses banlieues, plus que celles-ci désiraient se voir mener par le bout du nez par la métropole.

Il fallait aussi tenir compte des diversités ethniques: 16 des 25 municipalités de banlieues ayant une population à majorité anglophone et concentrée dans l'ouest de l'île.

Malgré ces difficultés, il fallait faire un pas en avant tout en assurant le jeu des forces dans une société démocratique et en promouvant des principes de justice sociale et d'équité.

M. Saulnier se dit confiant qu'au sein de la Communauté urbaine de Montréal se développera un esprit véritable de bonne entente entre partenaires d'une même entreprise.

Le vice-président du Canadian Club, M. Jacques Dupuis, également vice-président de la Bourse de Montréal, a souligné les efforts déployés par M. Saulnier dans la poursuite d'objectifs d'unité et de compréhension au sein de la société montréalaise.

Président et remerçant le conférencier, il a souligné aussi la sermette du président de l'Exécutif de la CUM, son leadership et ses qualités administratives indéniables dans le développement d'une société libre et juste.

Le détournement du Boeing 727 sur Montréal: le jeune Marston arrêté à l'atterrissage, à Miami

MIAMI (AFP, PC) L'auteur du détournement d'un Boeing 727 de la compagnie American National Airlines a été arrêté hier, à l'atterrissage de l'appareil à Miami, en Floride.

L'arrestation, effectuée par des agents du FBI s'est déroulée sans aucune difficulté, l'auteur du détournement, un jeune homme blond d'une vingtaine d'années ayant lui-même décidé de se rendre aux autorités.

Le détournement avait été effectué dans la matinée à Mobile, dans l'Alabama où l'avion venant de Pensacola, en Floride, faisait escale avant de repartir pour la Nouvelle-Orléans.

Le jeune homme, qui venait de se disputer avec une jeune fille quelques instants auparavant dans le salon de l'aérogare, est monté dans l'avion.

Il a pointé un pistolet dans le dos d'une hôtesses de l'air et l'a obligée à le conduire dans le poste de pilotage où il a ordonné au pilote de le conduire à Montréal, au Canada.

Mais, auparavant, le jeune homme, très nerveux, a laissé débarquer les 33 passagers et quatre hôtesses. C'est en cours de route vers Montréal, alors que l'appareil se trouvait au-dessus du Tennessee, que l'auteur du détournement, apparemment pris de remords, décida de se rendre aux autorités.

Il réfléchit maintenant sur les conséquences de son aventure dans une prison de Miami.

L'affaire Patterson

Le jeune soldat américain Clapton Scott Patterson, 19 ans, accusé d'avoir détourné un avion de ligne américain sur Vancouver il y a une semaine, a été remis lundi soir aux agents du FBI à la frontière américano-canadienne, près de Blaine, Washington, à 30 milles au sud de Vancouver.

Le jeune Patterson a été remis aux Américains une heure après qu'un ordre de déportation rendu par l'Immigration canadienne eut été entériné par la cour suprême de Colombie-Britannique.

L'ordre de déportation avait été émis mardi dernier, mais le jeune pirate de l'air avait obtenu un sursis jusqu'à ce

qu'il se présente devant la cour suprême de Colombie-Britannique pour sa décision.

Le jeune Patterson avait détourné un avion de la Western Airlines qui se trouvait au-dessus de Medford, Ore. Le jeune homme se trouve encore à Vancouver.

L'avion qu'il avait détourné se rendait le 25 février de San Francisco à Seattle, avec à son bord, 67 recrues de l'armée et 30 passagers.

Patterson avait abordé l'hôtesses de l'air et lui avait intimé l'ordre de le conduire au-dessus du capitaine. Il avait menacé de faire sauter l'avion si on ne l'emmenait pas à Cuba.

Mais, le capitaine Bruce DeSpain, de Seattle, lui fit remarquer que l'avion n'avait pas assez d'essence pour un tel voyage. Le jeune homme accepta alors d'atterrir à Vancouver.

Quand Patterson s'est finalement rendu aux agents de la gendarmerie canadienne à l'aéroport international de Vancouver, il s'avéra qu'il n'avait pour toute arme qu'une cannette de désodorisant dissimulé dans un journal.

Cas unique

L'unique fois où un avion canadien a été détourné, c'était en septembre 1968. Un jeune Américain de 22 ans avait tenté de détourner sur Cuba un avion d'Air Canada qui se rendait de Saint-Jean, N.-B., à Toronto. A Montréal ou l'appareil s'était posé pour faire le plein d'essence, le jeune homme s'était finalement rendu à la gendarmerie après avoir tenu l'équipage en respect pendant plus de trois heures. Il s'appelait Charles Lavern Beasley, de Dallas. Livré aux autorités américaines, il a été condamné à six ans de prison pour enlèvement, voies de fait et méfaits publics.

Thomas Kelly Marston, un adolescent de 16 ans domicilié à Mobile, dans l'Alabama, est euillé à l'aéroport de Miami, après qu'il eut tenté de détourner un appareil de la compagnie National Airlines vers le Canada. C'est le pilote qui a persuadé le jeune homme d'abandonner son projet.

Le jeune homme, qui venait de se disputer avec une jeune fille quelques instants auparavant dans le salon de l'aérogare, est monté dans l'avion.

Il a pointé un pistolet dans le dos d'une hôtesses de l'air et l'a obligée à le conduire dans le poste de pilotage où il a ordonné au pilote de le conduire à Montréal, au Canada.

Mais, auparavant, le jeune homme, très nerveux, a laissé débarquer les 33 passagers et quatre hôtesses. C'est en cours de route vers Montréal, alors que l'appareil se trouvait au-dessus du Tennessee, que l'auteur du détournement, apparemment pris de remords, décida de se rendre aux autorités.

Il réfléchit maintenant sur les conséquences de son aventure dans une prison de Miami.

L'affaire Patterson

Le jeune soldat américain Clapton Scott Patterson, 19 ans, accusé d'avoir détourné un avion de ligne américain sur Vancouver il y a une semaine, a été remis lundi soir aux agents du FBI à la frontière américano-canadienne, près de Blaine, Washington, à 30 milles au sud de Vancouver.

Le jeune Patterson a été remis aux Américains une heure après qu'un ordre de déportation rendu par l'Immigration canadienne eut été entériné par la cour suprême de Colombie-Britannique.

L'ordre de déportation avait été émis mardi dernier, mais le jeune pirate de l'air avait obtenu un sursis jusqu'à ce

qu'il se présente devant la cour suprême de Colombie-Britannique pour sa décision.

Le jeune Patterson avait détourné un avion de la Western Airlines qui se trouvait au-dessus de Medford, Ore. Le jeune homme se trouve encore à Vancouver.

L'avion qu'il avait détourné se rendait le 25 février de San Francisco à Seattle, avec à son bord, 67 recrues de l'armée et 30 passagers.

Patterson avait abordé l'hôtesses de l'air et lui avait intimé l'ordre de le conduire au-dessus du capitaine. Il avait menacé de faire sauter l'avion si on ne l'emmenait pas à Cuba.

Mais, le capitaine Bruce DeSpain, de Seattle, lui fit remarquer que l'avion n'avait pas assez d'essence pour un tel voyage. Le jeune homme accepta alors d'atterrir à Vancouver.

Quand Patterson s'est finalement rendu aux agents de la gendarmerie canadienne à l'aéroport international de Vancouver, il s'avéra qu'il n'avait pour toute arme qu'une cannette de désodorisant dissimulé dans un journal.

Cas unique

L'unique fois où un avion canadien a été détourné, c'était en septembre 1968. Un jeune Américain de 22 ans avait tenté de détourner sur Cuba un avion d'Air Canada qui se rendait de Saint-Jean, N.-B., à Toronto. A Montréal ou l'appareil s'était posé pour faire le plein d'essence, le jeune homme s'était finalement rendu à la gendarmerie après avoir tenu l'équipage en respect pendant plus de trois heures. Il s'appelait Charles Lavern Beasley, de Dallas. Livré aux autorités américaines, il a été condamné à six ans de prison pour enlèvement, voies de fait et méfaits publics.

Dans le centre-ville

Violent incendie: 250 pompiers à l'oeuvre

par Michel BENOIT

Quelque 250 pompiers, répondant à une alarme générale, ont combattu pendant près de quatre heures, cette nuit, un violent incendie qui a complètement détruit l'immeuble situé au coin des rues Wolfe et Ontario, dans le centre-ville.

Le sinistre, qui selon les premiers rapports a éclaté dans un établissement commercial spécialisé dans la vente de pièces d'automobile, s'est rapidement propagé aux trois commerces voisins, un salon de barbier, un magasin de produits de beauté et un commerce de vente et réparation de bicyclettes, tous ayant façade rue Ontario.

À la vitesse de l'éclair et attisés par le vent, les flammes ont ensuite rapidement gagné l'étage supérieur abritant des logements occupés par une trentaine de personnes, la plupart âgées.

Appelés sur les lieux vers 11 h 55, hier soir, les pompiers ont finalement pu débrancher quatre autres alarmes et à 4 h ce matin, ils ont demandé l'aide d'une pompe supplémentaire, ce qui démontre l'ampleur des flammes qui menaçaient à tout instant d'enflammer tout le côté est de la rue Wolfe, entre Ontario et Roblin.

Deux sauvetages

En arrivant sur les lieux de l'incendie, les pompiers ont tout d'abord eu à évacuer la plupart des locataires, endormis au-dessus d'un brasier dont ils ne pouvaient soupçonner la présence. La fumée n'ayant pas encore atteint le second étage.

C'est à ce moment que les pompiers montrois ont sauvé la vie de deux personnes âgées, incapables de marcher et qu'ils ont recueillies dans leurs bras.

Ces personnes ont été conduites au restaurant d'en face en compagnie des autres locataires, certains n'ayant même pas eu le temps d'emporter leur matériel d'hiver.

La scène était vraiment déolante, dans ce restaurant, à la vue de ces gens dans pousées qui regardaient héber l'apparement qu'ils habitaient depuis 45 années et dans lequel se trouvaient tous leurs biens.

Plusieurs pompiers blessés

Partout, rue Wolfe et Ontario, le sol était jonché de dizaines de boyaux d'arrosage qui ne parvenaient pas à contrôler les flammes attisées par un vent qui changeait sans cesse de direction.

Vers 1 h 30, plusieurs pompiers se trouvaient sur le toit. Quinze minutes plus tard, ce toit, raméchi depuis trois ans par le propriétaire, s'est effondré. Aucun pompier ne s'y trouvait, comme par miracle.

Mais, l'ambulance du service des incendies en a conduit plusieurs à l'hôpital Saint-Luc, certains incommodés par la fumée, d'autres souffrant de légères coupures, de brûlures ou d'entorses.

Le capitaine des pompiers Fortin, venu dès la première alerte, a également été conduit à l'hôpital. Quelques

minutes plus tard, il était de retour sur les lieux pour participer aux opérations, sous les ordres du directeur adjoint Jean-Aime Letendre du service d'incendie.

Le feu et l'eau

Mais pendant qu'on luttait désespérément contre des flammes qui semblaient immortelles, la rue Wolfe, entre Ontario et Roblin, légèrement en pente, commençait à se remplir d'eau.

Si bien qu'à 4 h, ce matin, alors que les pompiers arrosaient le feu, des voitures de la voirie, détournées de l'opération déneigement, étaient appelées sur les lieux pour ouvrir les canaux d'égout, l'eau atteignant déjà le seuil des entrées des maisons de la rue Wolfe, ou des locataires s'affairaient déjà à pelleter la neige sur l'eau.

Un pied et demi d'eau, il n'en aurait pas fallu en poche de plus pour que la rue Wolfe, entre Ontario et Roblin, soit déclarée zone sinistrée. Chose curieuse, les locataires des maisons situées sur le côté est, ont été plus touchés que ceux du secteur ouest, la souffléuse ayant déneigé leur façade. La neige a donc providentiellement protégé, presque adéquatement leurs voisins de l'ouest.

Les secours

Tout n'allait vraiment plus et même si 60 ce matin, l'incendie était déclaré sous contrôle par le chef Letendre, une trentaine de personnes se trouvaient toujours sans gîte, démunies, littéralement dans la rue.

Certains ont eu l'idée de demander l'aide à la maison du chômeur, d'autres ont bénéficié d'un gîte provisoire chez les volontaires de "Survivance", d'autres enfin ont trouvé refuge chez des voisins ou des parents habitant la ville.

La plupart de ces locataires, atterrés par la tragédie, ont déclaré ne pas posséder d'assurances, d'autres déplorent la perte de sommes d'argent liquide, d'autres de pièces d'identité (notamment de cartes du Bien-être social).

Par 13 degrés!

Cet immeuble, qui n'est maintenant plus qu'un pitoyable château de glace, était vieux d'une centaine d'années. Il était diagonalement opposé au Marston-Maisonville.

Les locataires l'occupaient depuis des années. Pendant toute la durée de l'incendie, des centaines de personnes ont bravé le froid pour venir assister, par une température de 13 degrés, à la disparition de cet immeuble du quartier.

Certains reconfortaient les sinistrés, d'autres évaluaient les dommages ou s'ingéniaient au sort de tel ou tel locataire.

Le bilan: Un sinistre qui a tenu 250 pompiers en alerte pendant quatre heures, jete au moins 50 personnes sur le pavé et cause des dommages considérables aux vieilles demeures de la rue Wolfe, qui ont été épargnées par le feu mais affectées par l'accumulation de l'eau.

Un bout de rue méconnaissable, ce matin.

AVIS PUBLIC (9)

Le pharmacien doit aussi assurer sa propre compétence professionnelle par le renouvellement des connaissances déjà acquises à l'université et par la transmission des connaissances nouvelles en ce qui concerne les médicaments et la santé publique.

La science évolue à un rythme si rapide qu'il est prouvé, et ceci est vrai dans tous les domaines, que le praticien a perdu, au bout de quelques années, une grande partie de ses connaissances.

Aujourd'hui, nul ne peut connaître entièrement la pharmacie, comme nul ne peut connaître entièrement la médecine, le droit ou les sciences, et nous savons que, dans le domaine des médicaments, la masse des données médicales et pharmaceutiques risque de dépasser les capacités de compréhension du pharmacien et du médecin.

Si nous considérons qu'il est important de se tenir à date dans le domaine de l'information et de la politique, il est aussi important pour le pharmacien de se renouveler continuellement. C'est pourquoi le Collège des Pharmaciens impose à ses membres, huit mois par année, un cours d'éducation permanente.

C'est pour protéger le public que les pharmaciens participent à ces cours obligatoires, car dans le domaine des médicaments, un manque de connaissances peut se traduire par une erreur, laquelle peut quelquefois être grave et même fatale.

Collège des Pharmaciens du Québec
1074 ouest, avenue Laurier, Montréal 153, Que.

Paul E. TALBOT
O.D. OPTOMÉTRISTE

6741, rue SAINT-HUBERT

HEURES DE BUREAU:
Lundi au jeudi: 9 h à 6 h
Vendredi: 9 h à 9 h
Samedi: 9 h à 7 h

272-7611 • 7616

la presse

Ni la paix ni la guerre

On disait — et on avait raison de le dire — qu'un cessez-le-feu au Moyen-Orient valait tout de même mieux que pas de cessez-le-feu du tout. Or, depuis dimanche, cette demi-assurance n'existe même plus, puisque l'Egypte a refusé un renouvellement de la trêve.

Il ne s'ensuit pas automatiquement que les hostilités vont reprendre tout de suite. Mais cette paix, d'ailleurs relative depuis longtemps, n'en devient que plus fragile, le moindre incident risquant de ramener le monde au halètement de juin 1967.

En mettant les choses au mieux, l'affrontement va se poursuivre par les moyens de la diplomatie et de l'action politique. Le président égyptien, M. Sadate, s'est montré particulièrement explicite sur ce point. Pour ne pas être en reste, le ministre des Affaires étrangères d'Israël, M. Eban, a saisi la première occasion de se montrer désagréable en soulignant publiquement que le président de la RAU ne faisait qu'exprimer la pensée de ses maîtres (c'est-à-dire l'U.R.S.S.). Une pareille assertion ne peut qu'augmenter le crédit d'Israël aux Etats-Unis, qui restent sinon un allié inconditionnel, du moins son meilleur allié.

Refuser le renouvellement du cessez-le-feu n'est-ce pas accepter d'avancer les hostilités? N'est-ce pas également s'en remettre pour sa défense à une puissance encombrante, la présence des Russes à tant de postes de commandement sur le territoire égyptien n'étant un secret pour personne?

En réalité, aucun de ces Etats du Moyen-Orient ne jouit d'une autonomie totale dans la défense d'une paix qui importe plus au repos des deux Super-Grands que l'Indochine elle-même, d'après le témoignage du président Nixon.

Par-delà le refus de l'Egypte d'accepter le renouvellement du cessez-le-feu, il faut voir, avant tout, l'échec de l'effort de concertation des Quatre Grands, en vue de trouver une solution durable au conflit.

On savait déjà la semaine dernière, c'est-à-dire avant l'annonce faite dimanche par le président Sadate du refus égyptien, que Russes, Français, Anglais et Américains ne s'entendaient pas sur la ligne de conduite à adopter. Et on dit qu'il s'en est fallu de bien peu qu'Israël ne reçut un blâme sévère de la part des quatre puissances. Sans aller jusqu'à donner satisfaction sur tous les points à leur allié, les Etats-Unis ont voulu le ménager; mais c'est de justesse et à la dernière minute qu'ils se sont abstenus d'endosser le jugement sévère des autres puissances.

Les vainqueurs de 1967 ont perdu beaucoup de terrain auprès de l'opinion mondiale, et rien ne le démontre mieux que l'invitation

chargée de menaces lancée par eux aux Arabes de "tirer" cette fois "les premiers". C'est pour avoir tiré les premiers que les Israéliens ont conquis des territoires qu'ils sont invités aujourd'hui à restituer en retour de "frontières sûres". Le butin de guerre est devenu un poids le jour où (novembre 1967) le Conseil de Sécurité des Nations Unies, par voie de résolution, a demandé au vainqueur de se retirer des territoires occupés.

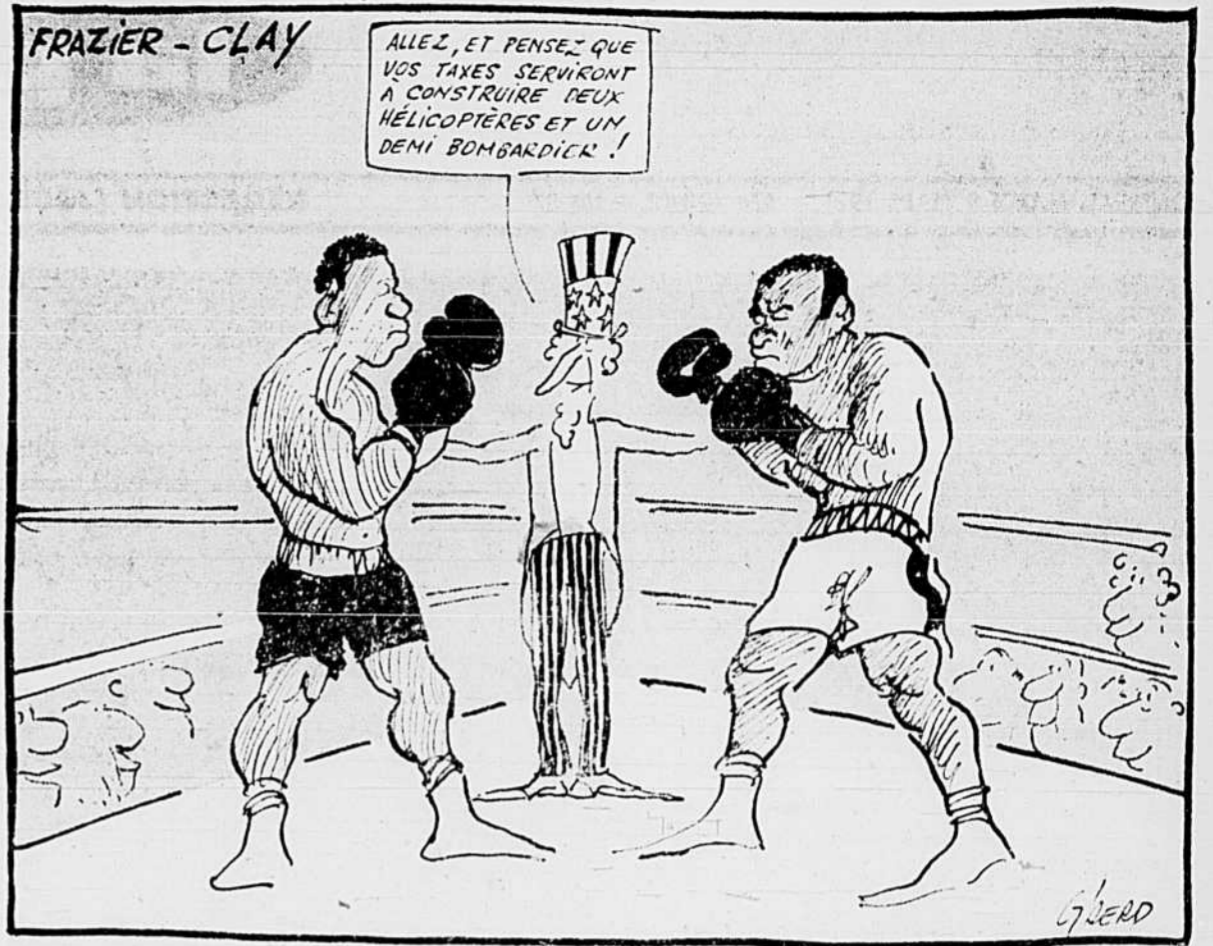
Du point de vue de Sirius, toutes les solutions sont à la portée de la main, et on ne s'explique pas (surtout au milieu des neiges du Canada!) que tant de passions puissent faire obstacle à la signature d'un traité de paix qui retournerait les territoires occupés contre une reconnaissance d'Israël en bonne et due forme et contre des assurances données par les voisins d'Israël quant à l'intégrité de son territoire. Le point de vue de Sirius n'est pas faux, mais, comme d'habitude, la sérénité quitte moins facilement le témoin contemplant de la grève un "beau" naufrage que les malheureux restés sur le bateau. "Je sens les couteaux dans ma chair", disait l'autre jour le roi Hussein de Jordanie, déçu des Américains, qu'il soupçonne de chercher à régler "sur mon dos" le problème palestinien.

En manière d'exorcisme, le président Nixon s'est empressé de déclarer qu'il ne s'attendait pas à une reprise des hostilités. Dans son rapport de politique étrangère, à la fin de février, comparant le Moyen-Orient à l'Indochine il avait dit textuellement: "Le Vietnam est notre plus angoissant problème. Ce n'est pourtant pas le plus dangereux. Cette triste distinction doit aller à la situation au Moyen-Orient à cause des risques beaucoup plus grands qu'elle comporte d'entraîner la politique soviétique et la nôtre dans une collision qui pourrait s'avérer incontrôlable".

Si les deux situations devaient suivre des évolutions parallèles il s'ensuivrait que le poids unique des Etats-Unis ne jouerait, de façon décisive, ni tout à fait en faveur de la paix ni tout à fait en faveur de la guerre. (C'est un reproche ancien, que faisait déjà à la diplomatie américaine le représentant de l'Inde aux Nations Unies, au plus fort de la guerre de Corée.)

Ni la paix ni la guerre. Mais pour combien de temps? Le passage d'une solution provisoire à une solution durable dépend maintenant du hasard, c'est-à-dire, dans la moins bonne des hypothèses, d'une balle égarée...

Guy CORMIER



Une mentalité de maquis

Même après sa défaite aux élections municipales du 25 octobre 1970, le Front d'action politique aurait eu de bonnes raisons pour continuer à talonner l'administration du Parti civique. S'il n'avait fait élire aucun conseiller à l'hôtel de ville, il avait recueilli 20 pour cent des votes et, dans l'opinion publique, il représentait la principale force d'opposition à la toute-puissante formation politique du maire Jean Drapeau.

Le FRAP n'eût fait aucune concession à l'électoratisme en s'obstinant à parler haut et fort au nom de ceux qu'il avait espéré représenter: les pauvres, les chômeurs, les éléments les plus faibles et les plus exploités de la société. Ses critiques et ses suggestions eussent sûrement profité à ces gens dont il avait voulu transmettre le cri. Mais pour des raisons que l'on comprend un peu mieux aujourd'hui, le FRAP a méprisé ce rôle de parti d'opposition.

Dechiré par des querelles intestines dès le lendemain du scrutin, il a d'abord sacrifié ses dirigeants sur l'autel de la pureté révolutionnaire. Trop mou pour réagir, ces hommes, qui

avaient pourtant incarné un idéal de changement, ont repris le chemin de leurs bureaux ou de l'anonymat. Ils n'ont pas songé que les attentes qu'ils avaient suscitées dans la population leur imposaient des obligations.

Le mouvement ainsi purgé de ses "bourgeois" trouve aujourd'hui dégradantes les méthodes qu'il utilisait hier. Il opte pour un mystique pèlerinage vers "la base". D'ores et déjà, le nouveau FRAP s'attaquera aux problèmes économiques et "aux exploités en place". D'ores et déjà, il ressemblera davantage à une centrale de comités ouvriers qu'à un organisme politique qui veut apporter des réponses concrètes aux problèmes des travailleurs.

Il fallait s'attendre à ce que ce mouvement repense ses structures et son orientation. Mais les décisions que ses 200 militants ont prises durant leur congrès du week-end dénotent un curieux mélange d'idéalisme et de détermination. Elles font la preuve d'une désaffection envers les mécanismes actuellement connus de la démocratie.

Charriant avec eux leur voca-

bulaire hermétique, ces néo-animateurs sociaux disent non à "l'électoratisme", au "propagandisme", au "paternalisme". Ils choisissent plutôt, en multipliant les expériences concrètes de socialisme, de permettre la prise du pouvoir par les travailleurs. Dans quel but? et comment? Seul l'avenir le dira.

Les assises du FRAP ne méritent pas tant de considérations si elles ne venaient encore une fois confirmer l'existence au Québec de cette gauche radicale et presque nihiliste, qui tient pour inutile toute réforme sociale, économique et politique. Ces gauchistes ne seraient pas si haïssables s'ils ne tenaient point de transformer en luttes révolutionnaires toutes les causes de mécontentement populaire.

Ces socialistes à la mode de chez nous ont surtout le talent de rendre suspects — et, parfois, de détruire — tous les mouvements progressistes qui franchissent le cap de l'adolescence. Le FRAP que les Montréalais ont connu en octobre dernier n'existe plus. C'est qu'il a subi un tel traitement.

Claude GRAVEL

ce que pense LE LECTEUR

Ecouter c'est être prêt à changer

J'apprécie beaucoup de vous savoir disposé à écouter les jeunes. Je souhaite seulement que vous le fassiez d'une oreille attentive et en acceptant de changer. Car écouter signifie aussi être prêt à changer. Je le sais car je sais que certains adultes ne savent pas écouter, parce qu'ils emmènent tout ce qui diffère d'eux au nom d'une expérience qu'ils croient posséder à eux seuls.

L'homme expérimenté toute sa vie. On ne peut plaquer de frontière entre l'expérience et l'inexpérience. Certains hommes en ont plus, d'autres moins. Mais l'expérience n'est pas toujours fonction de l'âge. C'est pourquoi un jeune peut avoir quelque chose de valable à dire, et à droit d'être écouté.

Dans cette optique, j'aimerais faire part de l'expérience que j'ai acquise lors du conflit qui a occasionné la fermeture de mon collège, et de ce que j'en conclus.

J'ai vu un monde en bataille
Déchiré et furieux
Battre au rythme de la haine
Le fer rouge de l'infirmité
Appliqué aux yeux de l'homme.
J'ai vu des hommes
Au nom de la justice
Bafouer la justice
Pour ne l'avoir pas cherchée
Pour avoir cru tout en posséder
J'ai vu des hommes
Exiger pour eux, au nom de l'homme
Ce pouvoir qu'ils chérissent,
Préférer l'amour du pouvoir
Au pouvoir de l'amour
J'ai vu des hommes faire la source oreille
Et j'ai eu mal de voir l'homme
Tourné contre l'homme
Dans un monde déchiré
Où la haine a force de loi
Ils ont oublié que le sourire désarme
Et que la chaleur du regard réconcilie
Qu'il n'y a de monde meilleur
Que si l'on est soi-même meilleur
Ils ont oublié que la vie est bonne au goût
Dans la paix des êtres réconciliés
Que la vérité n'est pas donnée mais conquise
Que la justice est fleur qu'on doit soigner sans cesse

Car il importe bien plus de chercher que de trouver
Et toi que j'aime, je voudrais te dire
Qu'il y a une valeur à vivre
Dans la joie et dans la paix

Dans le dialogue et dans le partage. Qu'il y a une valeur à être. Présence aux autres et pour les autres. Car tu n'es pas seul au monde. Mais nous vivons ensemble.

Pierre DESROCHERS
Montréal

"Qu'est-ce que la liberté?"

Monsieur Guy Cormier,

Sujet: Votre texte du 15 février sur la publicité.

Je veux bien accepter que l'on accuse la publicité et les publicitaires de tous les péchés d'Israël et de tous les maux dont souffre actuellement notre civilisation.

J'accepte également que chaque individu ait le droit le plus inattaquable d'exprimer son désaccord devant toute prise de position quelle qu'elle soit.

J'accepte même qu'un journaliste ait le droit le plus absolu de clamer qu'il n'aime pas la publicité. Le journaliste, comme tout le monde, a le droit de ne pas acheter ce que la publicité lui impose.

J'avouerai, cependant, qu'il m'est un peu plus difficile d'accepter certains procédés de contestation dont Goebbels lui-même aurait pu être fier. Des mots comme "propagande" et "dirigisme de l'information" me viennent à l'esprit quand je relis votre éditorial.

Et je me dis que, si les publicitaires étaient aussi "malins" que vous semblez le croire, ils feraient vite appel Monsieur Cormier, à vos services.

Et il me vient à penser que, si l'on attache plus d'importance à "la publicité, c'est la liberté", qui est en somme bien peu de choses dans notre campagne, alors que le slogan "C'est vous qui payez..." servez-vous de votre tête" en est le message principal, on n'a pas pris le temps de regarder, de lire, de réfléchir. Et c'est ainsi que je me demande si l'information (votre information) ne dessert pas le consommateur alors que la publicité (notre publicité pour la publicité) cherche plutôt à lui faire prendre ses responsabilités.

Veuillez agréer, monsieur Cormier, l'expression de ma liberté d'expression.

N.D.L.R. — A un monsieur si empressé à inviter les consommateurs à se servir de leur tête, on pourrait peut-être conseiller modestement de prêcher lui-même d'exemple! Le choix du slogan "La publicité, c'est la liberté" ne semble pas enthousiasmer notre correspondant. Mais c'est SON slogan, ce n'est pas le mien.

Je n'ai pas écrit ou laissé supposer que "la publicité et les publicitaires sont coupables de tous les péchés d'Israël et de tous les maux dont souffre actuellement notre civilisation". En outre, je ne le pense pas.

On a beau appartenir au monde ténébreux de l'information "dirigée", on n'ignore pas le caractère de nécessité de la réclame dans le régime économique qui est le nôtre, pas plus qu'on ignore l'utilisation systématique, par les techniques modernes de publicité, des découvertes des savants sur le conditionnement de la bête humaine.

Nos contemporains passent la moitié de leur vie à satisfaire des besoins artificiellement stimulés par la publicité, quand ils n'ont pas été créés par elle. Les pouvoirs publics, dans tout l'Occident, ne disent pas autre chose quand ils cherchent par tous les moyens à chasser la cigarette de nos mœurs. On sait avec quel insuccès...

G. C.

Miron enguirlande Pellerin

Mon cher Jean,

Au sujet de "Le CTC enguirlande Trudeau".

"Ce que je dis c'est en passant", mais je pourrais multiplier par cent les exemples tirés de tes éditos. Le "en passant d'aujourd'hui", c'est ceci:

"Laisser entendre que c'est le gouvernement, plutôt que le FLQ, qui a plongé le pays "dans un état de pani-

Prière de noter...

Les lettres anonymes sont refusées. Le scripteur doit donner nom et adresse: la "nom de plume" n'est pas accepté. Plus la lettre est courte, plus elle est lue! S'imposer un maximum de 400 mots. La publication des lettres est en fonction de l'espace disponible: il y a quelque retard, prière de nous excuser.

Vickers & Benson, Ltée, Publicité, par Pierre Pelletier, directeur des services français

que dont il commence à peine à se remettre", ce n'est pas très sérieux.

Que tu dis, mais les faits sont autres, il te faudrait un peu de courage pour l'admettre. Souviens-toi au moins que tu vives de ce que tu fais. Avant le 16 octobre, personne n'avait peur, il y avait une liberté de conversation autour du FLQ. La lecture du manifeste avait même conquis une large fraction de la population, des organismes, les milieux étudiants, etc. Tous étaient d'accord avec les objectifs, mais pas les moyens. Tu peux vérifier les journaux d'avant le 16. (Trudeau devait d'ailleurs l'admettre: l'érosion de la volonté populaire...) (1). C'est bel et bien le gouvernement, par les mesures exceptionnelles et les épouvantails bien montés (demande à un certain député fédéral libéral de tes amis comment ça été monté, s'il a le courage de le dire comme il l'a dit en privé à moi et quelques autres), le gouvernement donc qui a créé cette panique. Avant le 16, alors que le FLQ agissait depuis 11 jours, pas de peur; après le 16, peur générale et systématique. Alors, je trouve que c'est toi qui fais pas sérieux. Le CTC a raison.

Voilà mon "en passant" d'aujourd'hui.

G. Miron

P.S. 1 — Qui a parlé de "la grande masse du peuple est complètement contaminée"? C'est le Gouverneur Craig en 1810 alors qu'il demandait la dissolution de l'Assemblée, puis son abolition devant l'agitation patriote. Trudeau lui parle de "l'érosion de la volonté populaire".

Qui a écrit: "Cet esprit d'indépendance, cette totale insubordination, cette liberté de conversation qui leur permet de répandre leurs idées." Mais c'est encore le Gouverneur Craig devant la montée patriote. Trudeau et ses roitelets parlaient et parlent encore "d'une trop grande liberté", que "nous étions tellement libres que c'en était de la licence et de l'anarchie".

Comme quoi le pouvoir colonial est un pouvoir de reproduction. Comme quoi la liberté n'est pas irréductible. L'anarchie, la licence, ce ne sont pas des maladies de la liberté, mais d'une société pourrie. L'homme ne sera jamais assez libre, c'est une de ses finalités.

P.S. 2 — Qui a donné ces deux superbes définitions du colonisé?

a) "C'est le Canada qui assure au Québec sa première et sa principale ouverture au monde".

b) "...et le Canada, assumant en sa totalité la présence française qui fait partie de lui, agrandit le rayonnement du Québec à l'étranger et lui confère la plénitude de son sens".

Mais c'est Trudeau, voyons, dans son discours du 21-27, devant ses partisans, 3.000 Canadiens français ont applaudi leur statut de colonisé. Leurs enfants croient rêver. Aroce.

De Berstein à Mead, de Memmi à Guérin, s'il y a encore des esprits qui doutent de notre situation coloniale, c'en est fait de leurs doutes.

Ainsi le Québec n'a d'identité qu'à travers "les conditions subies de l'aliénation". Extraordinaire!

Mais reveille-toi!

NDLR — Je ne crois pas dormir, mon cher Gaston. J'affirme que ce ne sont ni les mesures de guerre, ni l'armée, ni le gouvernement qui ont fait peur à la population. Au contraire, l'application des mesures de guerre et l'arrivée de l'armée a rassuré à peu près tout le monde. Tu as raison, personne n'avait peur avant le 16 octobre, ni même avant le 17. Crois-moi, ce qui a vraiment fait peur aux gens, ce n'est pas l'initiative du gouvernement, mais ce fut d'appréhender brusquement samedi, 17 octobre, dans la soirée, que le ministre Pierre Laporte venait d'être "exécuté" par les membres d'une cellule du FLQ.

J. Pellerin

De l'usage des enseignants

Monsieur Jean-Paul Desbiens,

En lisant votre "papier" de samedi "De l'usage de la jeunesse", il m'est venu à l'idée de vous demander quand vous en écririez un traitant "de l'usage des enseignants". Vous qui devez vous souvenir un peu de votre passage au ministère des dieux de l'Éducation.

A titre de bouc émissaire de notre pauvre société, j'aimerais vous dire que votre papier s'appliquerait à merveille, si vous interchangez le terme "jeunes, jeunesse" par celui d'enseignant.

Tâchez donc un de ces quatre matins d'en rencontrer quelques-uns au hasard qui fait si bien les choses. Ils vous diront qu'ils sont eux aussi "fatigués de la quinquillerie idéologique et

culturelle" qu'on les oblige à véhiculer aux misérables colobes que sont les enfants de la présente génération scolaire, mes miens aussi car, hélas, j'en ai, moi aussi, à l'école dite polyvalente et nouvelle.

Ils vous diront aussi qu'ils sont non seulement fatigués mais écoeurés de subir toutes les tracasseries administratives, toutes les politiques (P.P.P.) de classification, de déclassification, de normalisation, d'intégration, de suppose recyclage ou de perfectionnement (quelle tarce dispendieuse!), toutes les modalités d'application pratique de normes, de techniques, de méthodes (et j'en passe) reçues en colporteurs par des technocrates ou bureaucrates confortablement assis dans des fauteuils anonymes, à Québec, loin de la réalité de nos écoles et de la vie.

Que votre "manière de mourir pour un jeune" est vraie! (Elle l'est aussi pour les enseignants). Mais que pouvons-nous y faire, pris que nous sommes dans le carcan des horaires, des programmes, des normes irréalisables en pratique et abrutissantes par surcroît? Nous entendons nous aussi depuis longtemps déjà ce qu'un jeune vous a dit cette semaine, à propos de Socrate. Nous écoutons quotidiennement les jeunes nous dire ces choses et bien d'autres encore, en rageant de ne pouvoir rien changer au "système" imposé par le super-ministère.

Combien vraie et d'actualité est la citation de Platon parue la semaine dernière à propos de l'autorité et de la discipline.

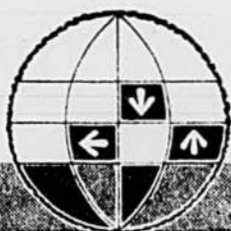
Hélas, on n'a oublié qu'un aspect du problème dans le système: (et si peu important) les enseignants ne sont pas encore des machines électroniques, mais bien des humains. Les enfants sont beaucoup plus que des chiens de Pavlov ou des animaux de Thorndike, ce sont des humains eux aussi.

Et l'on pourrait continuer pour des pages et des pages.

Gaëtan LIESENS, Sorel.

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7, rue St-Jacques, Montréal. Téléphone: 874-2722. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. "Courrier de la deuxième classe" — Enregistrement numéro 14007. Prix de retour garanti. Service de tirage — Téléphone 874-4971.



PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITE

Péloquin: "On n'efface pas les cris d'amour!"

LA PRESSE publie, en exclusivité, un texte de Claude Péloquin dans lequel l'auteur défend la murale du Grand Théâtre de Québec. M. Péloquin met en cause l'écrivain Roger Lemelin qu'il identifie tantôt par son prénom tantôt par ses initiales. Les sous-titres sont de nous.

CES mots — si effrayants — sont prononcés tous les jours un peu partout; il n'y a vraiment pas de raison d'en avoir peur ou honte.

Jordi Bonet a choisi cette phrase pour l'intégrer dans sa murale sur le mur de la Mort; elle est tout simplement un appel à la recherche contre toutes sortes de morts.

C'est un appel à la recherche lancée autant à ceux qui sont en chemin dans les laboratoires, dont un trop grand nombre sont grassement payés pour ne pas trouver grand-chose qu'à ceux qui ont de la lumière à faire dans leur cœur. Si ce langage semble acerbe c'est que l'urgence de la situation est grande; depuis que l'homme vient sur terre qu'il en meurt et à mon avis mourir devient de plus en plus passe de mode.

Oui, bande de caves que nous sommes. Je suis alarmé comme cet homme qui tient son frère mort ou blessé dans ses bras en le traitant de cave parce qu'il a traversé sans regarder; exactement comme tu vas traiter de folle la femme que t'aimes et à qui il vient d'arriver un malheur trop bête pour être vrai. OUI C'EST ASSEZ.

Oui je crois que les hommes sont au-dessus des linguistes qui jouent au pauvre avec les moins fortunés et au riche dans l'Ouest comme l'ami Roger; Oui je crois que ceux qui sont au courant sont au-dessus des chicanes politiciennes. Je ne crois pas que des gars comme MM. Larousse, J.-M. Laurence, Mgr Savard ou J.-N. Tremblay soient des Québécois véritables, comme Roger ils sont rendus trop loin au fond de la culture française ma chère.

Ce texte sera toujours là

Je crois que les gens de mon peuple, comme tous les hommes, sont capables de voir sur les murs

d'un lieu public les mots qu'ils disent ou qu'ils entendent tous les jours. Non, on n'efface pas les cris d'amour: Ce texte sera toujours là.

Il sera de plus en plus dans le cœur et la voix de tous ceux qui aiment la vie et la grandeur de l'homme au point de donner le temps de vivre à tous par une recherche intégrale sur tous les moyens à prendre. Quand un peuple se permet de vouloir remplacer ou effacer les cris d'alarme de ses artistes c'est qu'il est en danger. Et on est en danger quand on commence à se voiler la vérité, si brutale soit-elle. Je m'excuse, mais contrairement à ceux qui n'ont rien d'autre à faire que sahir, je ne fais pas de différence entre la page d'un livre et un mur. Qu'ils mettent donc le mur à l'index un coup parti.

Bande de caves les hommes que nous sommes, bande de caves toutes les créatures vivantes que j'aime tant; je souffre de tant de disparitions parce que je n'ai jamais eu de plus grande joie que celle d'aimer tous les porteurs de vie.

Qu'on ne se serve pas des mots et de la pensée d'un écrivain invité à s'exprimer pour tenter de sahir un artiste véritable. Dans toute cette affaire montée de toutes pièces par des petits intellectuels en mal de publicité, je découvre qu'il est bien souvent salissant de dire la vérité. S'il y a des chapeaux qui vous font portez-les donc.

Autre fait à remarquer dans cette attristante histoire de bataille dans un verre d'eau c'est que dans cette murale il y a d'autres textes; ces autres textes ont toujours été omis consciemment par ceux qui n'ont rien compris. Qu'ils les publient donc pour le grand public en n'oubliant pas non plus de mettre: C'EST ASSEZ! au bout de ladite phrase. Ça ils ont eu peur de le faire depuis le début. Pourquoi?...

Des mots d'évidence

L'homme croit de plus en plus en une vie meilleure et ce n'est pas en s'attaquant à des mots d'évidence que quelques petits hommes à faire vont arrêter ça.

En raison de l'égoïsme, de la violence, de l'apathie des peuples et des cœurs, en raison de toute l'ampleur que possède la maladie de la mort dans les temps, en raison de l'injustice faite à l'Homme par un capital pas reparti, mes textes sont des cris d'alarme. Cette phrase à Québec est un cri d'a-



mour lancé à tout ce qui vit.

Tous ces êtres de la terre que l'on sait s'éteindre dans leur esprit et dans leur cœur — on sent bien que s'ils s'éteignent c'est qu'ils ne peuvent pas vraiment savoir que la vie est belle quoiqu'il semble trop souvent. C'est parce qu'ils n'ont pas le choix que les êtres sont si souvent malheureux et s'ils ne l'ont pas le choix je ne veux plus jamais entendre parler de liberté.

Des multitudes d'hommes se font manipuler et parce qu'ils en arrivent à croire que tout est sale ils se laissent croquer dans leur corps et dans leur esprit. S'il y en a qui ne sont pas écoeürés, moi je le suis.

Si les hommes sont capables de violence c'est qu'ils se disent chacun pour soi puisque de toutes façons on va mourir. La violence ne se trouve pas seulement dans les fusils, elle est aussi dans le balancement des artistes qui ont le malheur de dire vrai. Ce n'est plus le temps d'avoir peur des mots, c'est le temps de construire un espoir mébranlable en la vie sous toutes ses formes.

Je suis apolitique

Pour parler ici au culture, M. J.N.T., qui a voulu me prêter des

intentions politiques au lieu de les prêter au véritable instigateur de toute la patente. M. R.L., je dirai que mes positions politiques sont les suivantes: Je suis un Québécois vivant en Amérique qui fait partie d'une planète où je ne peux supporter l'injustice, la violence et les différences de races, de couleurs et de sexes. La dernière fois que j'ai fait de la politique et j'en étais fier à l'époque, c'est à l'âge de onze ans env. à La Tuque, quand j'ai joué au pool avec feu M. Maurice Duplessis durant la députation de M. Romulus Ducharme, ex-député unioniste. Depuis que j'ai commencé à écrire en '58, mes confrères le savent, je suis apolitique.

Non, on n'efface pas les cris d'amour et j'espère que les gens de la Vieille Capitale verront dans cette murale et dans ce théâtre une vérité dont ils peuvent être fiers à l'échelle de l'Amérique et de la boîte au lieu de se laisser casser les oreilles par des êtres que je plains parce qu'ils veulent réduire tout ça à une chicane entre deux villes. Ils sont en retard parce que ça fait longtemps que ces deux villes sont en amour.

Arrivistes à la cenne

Dans ce travail d'intégration, tout ce que l'artiste Jordi Bonet veut créer c'est des liens et des liens entre tous les hommes. Il ne s'agit pas de détruire ou de ne pas détruire un texte ou une murale; il s'agit de réaliser, quoi qu'il ait été dit, que l'architecte, que les gars qui ont travaillé sur l'oeuvre, que l'artiste lui-même et que les ministres et ministères d'avant ou de maintenant ce ne sont pas des fous.

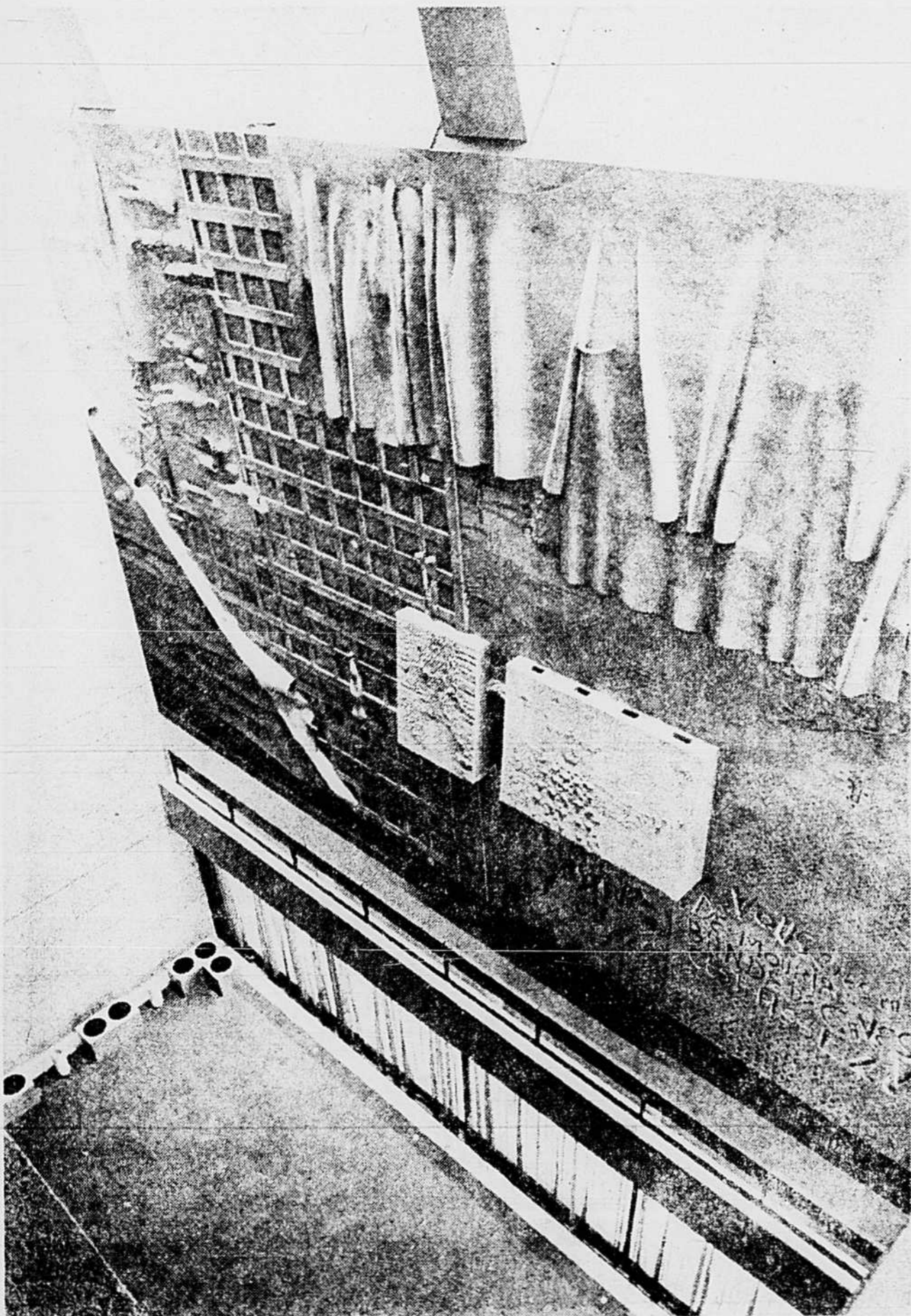
Si ça va mal dans le monde c'est peut-être justement à cause des distances créées entre les peuples et leurs responsables par des arrivistes de la cenne en mal de créations littéraires, comme l'ami Roger. Que tout le monde se mette donc ensemble une fois pour toutes à la construction d'un bonheur durable et égal pour tous. Je le redis, dans cette pénible affaire de la "muraille" comme certains l'appellent, j'ai beaucoup de peine pour ceux qui ont tenté de faire croire aux gens que je les prenais pour des caves. Je suis en amour avec l'humanité. C'est pour ça que je suis bouleversé de voir encore la mort parcourir la terre — et si un Québécois ne peut pas dire à un

autre Québécois ce qu'il a sur le cœur — c'est là que commence la vulgarité, et la vulgarité, à mon avis, elle commence quand le mensonge, l'hypocrisie et les cachotteries s'installent. Ce texte n'est pas vulgaire; il a le malheur d'être vrai. Être vulgaire c'est avoir le front de me demander de l'écrire d'une autre manière.

Les nouvelles à 11.30 hrs. p.m.

Dans mon for intérieur, j'ai beaucoup de mal à voir tant de forces spirituelles et physiques disparaître. La situation humaine de par le monde me force à crier: Bande de Caves! C'est Assez! Ne nous illusionnons nous pas; ça ne va pas bien dans le monde et dans le cœur de beaucoup d'hommes. Et si je crie à toutes les sortes de morts imaginables que c'est assez c'est parce que je crois que ça ne peut qu'aller mieux au plus vite. Je crois que la grandiose auquel sont appelés tous les êtres n'est pas un rêve. IL N'Y A RIEN DE REVE! J'suis écoeüré d'avoir peur de regarder les nouvelles à 11.30 hrs p.m. quand je suis seul ou avec d'autres...

Claude PELOQUIN/1971



Ma chèrrre, je suis contreben moé, chu pour

QUÉBEC — Depuis environ deux mois, c'est la pagaille à Québec!

La Vieille Capitale, cette ville habituellement tranquille et amicale, est devenue un véritable champ de bataille et Québécois, tant de la haute ville que de la basse ville, ne s'aiment plus, échangent des coups, s'insultent et aboient comme des chiens en colère.

Une petite phrase, du poète Claude Péloquin, "Vous êtes pas écoeürés de mourir, bande de caves! C'est assez!", inscrite sur la murale du Grand Théâtre de Québec par l'artiste Jordi Bonet, est à l'origine de cette guerre qui n'épargne aucune famille.

Considérée comme une insulte aux Québécois, cette phrase, qui occupe une cinquantaine de pieds sur la murale d'une surface totale de douze mille pieds carrés, a d'abord donné lieu à une offensive de la part de l'écrivain Roger Lemelin.

Insulté, M. Lemelin a entrepris une vaste campagne en vue de faire disparaître la phrase et, avec l'appui du poste de télévision local Télé-4, qui était détenu jusqu'à récemment par des intérêts américains, a réussi à obtenir 7.000 lettres favorables à sa campagne.

Ces 7.000 lettres affirment en résumé que M. Lemelin a raison de dire qu'il s'agit d'une phrase vulgaire, écrite en mauvais français et irritante pour les Québécois "qui ne sont pas des caves et qui ont le goût de vivre".

Devant cette première offensive, un autre mouvement a pris naissance: le Comité pour la défense de la murale du Grand Théâtre, formé notamment du dramaturge Jean Barbeau, du vice-président du Conseil international de la langue française, M. Jacques Poulay, et du sculpteur Jean Barbeau.

Aux 7.000 lettres de M. Lemelin, ce mouvement a répondu que la phrase est française, qu'elle ne constitue pas une insulte aux Québécois mais une invitation à la réflexion sur la guerre et qu'il faut respecter la liberté des artistes.

Le comité a également fait signer des requêtes demandant qu'on ne modifie pas la murale et a convoqué une assemblée à nul autre endroit qu'au Grand Théâtre pour convaincre les "oppositionnistes" d'abandonner les armes.

Cette assemblée, qui devait se tenir hier soir et au cours de laquelle on devait rendre public le nombre de personnes favorables au maintien de l'inscription (5.200 après une semaine de campagne) a soulevé, une seconde fois, la colère de M. Lemelin.

M. Lemelin, qui est dans les affaires depuis plusieurs années, a protesté, cette fois, contre la décision de la Régie du Grand Théâtre de permettre une telle réunion.

A cette protestation, la Régie a répondu qu'un tel geste vise tout simplement à permettre à un groupe de se faire entendre, qu'une décision similaire pourrait être prise pour un autre groupe et il a lancé un appel à la paix tout en formulant l'espoir que les groupes impiques "aient la sagesse d'apporter à leur jugement une pondération qui ait l'art de marier la liberté" des artistes.

Le gouvernement comme tel a enfin été saisi du problème.

Le ministre des Affaires culturelles, M. François Cloutier, a déclaré d'abord que ce problème ne relève pas de son ministère mais de celui des Travaux publics. Sans se prononcer sur le bien-fondé de la campagne qui a donné lieu à une avalanche de lettres dans les journaux de Québec, M. Cloutier s'est dit ensuite choqué du fait que des problèmes comme la violence et le chômage n'aient pas suscité autant d'intérêt de la part des Québécois que la murale.

Après avoir parlé de la liberté des artistes, M. Cloutier a enfin averti ses collègues de ne pas s'attendre à ce qu'il se livre, lui, à une activité icono-

claste sur la murale qu'il considère comme une oeuvre d'art admirable.

Le ministre des Travaux publics, M. Bernard Pinard, a laissé entendre, par la suite, que lui-même pourrait se livrer à une telle activité mais il a dit qu'avant de prendre une décision il rencontrerait l'artiste Jordi Bonet.

Cette rencontre a eu lieu hier matin, mais on ignore pour le moment à quelle décision elle donnera lieu.

Durant le débat sur la murale, LA PRESSE a publié au cours des dernières semaines les points de vue de Jordi Bonet et Roger Lemelin.

Cependant, un personnage important ne s'est pas fait entendre, le poète Claude Péloquin. Dans le but de donner justice à tout le monde et surtout pour permettre aux principaux intéressés de se faire entendre, LA PRESSE publie aujourd'hui en exclusivité ce texte de Claude Péloquin.

VENTE-FLASH-71

N'ATTENDEZ PLUS...

Plus de 40 modèles de piscines rondes ou ovales en prix spécial, sauf certains modèles dont le stock est épuisé. Choisissez la date de livraison et le terme qui vous convient.

Vous avez jusqu'au 21 mars pour réserver.

RÉSERVEZ — AU — PLUS TÔT

Ouvert jeudi et vendredi soir jusqu'à 9 hres samedi jusqu'à 5 hres — dimanche: midi à 5 hres

PISCINES-ÉCONOMIC
544 DES LAURENTIDES
Pont-Viau-Laval 388-2157

La neige fait fondre \$7 autres millions

Un petit calcul très simple permet d'établir au "pifomètre" que les dernières tempêtes de neige coûteront approximativement \$7 millions aux municipalités de la région montréalaise, Laval et Rive sud inclus.

A la suite de l'enquête qu'elle avait menée il y a un peu plus d'une semaine dans les villes de la région, la section des Affaires urbaines de LA PRESSE avait évalué à environ \$250.000 le pouce de neige, le coût du déneigement dans la région, selon les

chiffres qu'avaient alors fournis plus d'une trentaine de municipalités.

Or, les dernières précipitations ont paralysé la région pendant au moins trois jours francs avec quelque 28,4 pouces de neige. Mathématiquement parlant, l'opération déneigement devrait coûter \$7,1 millions, dans l'ensemble de la région.

Ce qui porterait à \$25 millions, le coût global du déneigement jusqu'ici. Mais ce serait là presque de l'absolutisme!

En effet, outre les pelleteurs professionnels que sont devenus les habitants de la région, les municipalités elles-mêmes sont aujourd'hui essouffées, après tant d'exercice.

Le déblaiement ne se poursuit maintenant que ponctuellement. Sans compter que la météo semble avoir quelques autres sacs à nous vider sur la tête. Tout indique donc — et c'est d'ailleurs une politique non seulement adoptée en maints endroits mais en voie de réalisation — qu'on laissera aux chauds rayons du soleil printanier le soin d'absorber lui-même une bonne partie des \$7 millions.

N'est-il pas plus économique de s'acheter une bonne paire de bottes? En mode en tout cas, en fait son affaire.

LES TRUDEAU

SUITE DE LA PAGE A 1

lorsque l'appareil s'est immobilisé. M. Tim Porteous, un des adjoints du premier ministre, est monté à bord pour déterminer avec M. Trudeau comment se déroulerait la cérémonie d'arrivée. Il fut alors convenu que Pierre et Margaret Trudeau traverseraient l'aérogare où attendait la foule.

C'est le ministre des Travaux publics, M. Arthur Laing, ministre senior en l'absence du vice-premier ministre, M. Mitchell Sharp, en voyage en Afrique, qui a souhaité la bienvenue à Margaret Sinclair Trudeau, une compatriote de la Colombie-Britannique. M. Laing est député de Vancouver-Sud. Le secrétaire parlementaire de M. Trudeau, le député libéral de York-Nord, M. Barnett Danson, était également sur les lieux de même que plusieurs membres du bureau du premier ministre.

Quand M. Trudeau a demandé à M. Laing comment se portait le gouvernement, ce dernier a répondu: "Soyez-vous, M. Trudeau, vous avez finalement réussi à recueillir l'approbation de l'opposition."

M. Danson devait aborder dans la même sens quelques instants plus tard en soulignant que "même la position était le même" de son parti. Pendant ce temps, Mme Trudeau, celle de fleurs à la main, souriait et recevait les félicitations, les accolades et les baisers des membres du comité d'accueil.

A sa descente d'avion, au terme d'une ligne de miel de trois jours passée sur les pentes de ski de Whistler Mountain, à Alta Lake, en Colombie-Britannique, la nouvelle châteline de 24 Sussex portait un fichu de laine blanche, un maxi-manteau de couleur pourpre bordé de la même laine et des boutons d'une teinte semblable.

M. Trudeau portait un imperméable de couleur beige. Il n'avait ni gant ni ceinture.

Le bain

Les époux Trudeau se sont entretenus avec le comité de réception pendant que les photographes et les journalistes tentaient de s'approcher le plus possible pour ne rien rater de l'arrivée à Ottawa de "la première dame du Canada".

A l'intérieur, la foule a semblé tout d'abord figée et ce n'est que lorsqu'un spectateur a lancé "well done Pierre" que les gens ont commencé à montrer leur enthousiasme.

Ah! qu'il pénètre à l'intérieur de l'étole habituellement désert, un spectateur a demandé à "Pierre" comment il avait trouvé sa fin de semaine de ski. M. Trudeau a souri.

Les nouveaux époux ont serré des mains. Une femme a réussi à s'approcher suffisamment pour embrasser les époux Trudeau alors qu'ils se traînaient un chemin jusqu'à leur moisine avec l'aide du service d'ordre. Une fois assise dans la voiture, Mme Trudeau a baissé la glace pour serrer la main d'une dame.

Le véhicule est disparu dans la tourmente emportant le couple au 4 Sussex, où Mme Trudeau, à 22 ans, devient l'une des plus jeunes personnes à prendre la succession des Marion Pearson. Olive Diefenbaker et Jeanne St-Laurent.

L'histoire ne dit pas si M. Trudeau a soutenu l'épave de son cœur dans ses bras pour lui faire franchir le seuil de la résidence officielle du premier ministre du Canada. Peter Bregg, un photographe de la Presse Canadienne, a soutenu que si.

Ce matin, M. Trudeau a repris le collier.

Cet après-midi, il devait se présenter à la Chambre des communes où, comme il l'a solennellement promis comme il l'a solennellement promis la veille de ses noces, il doit s'employer à mettre fin à la discrimination et à rendre accessibles aux Canadiennes tous les domaines de l'activité canadienne.

QUI EST

SUITE DE LA PAGE A 1

sions ont été prises à la suite d'une rencontre entre Paul Rose et Cossette-Trudel.

— La cellule Liberation devait enlever un ressortissant américain au même moment où le diplomate James Cross fut kidnappé.

— Tous les membres de cette cellule avaient visité ou avaient séjourné au 3630 de la rue Armstrong, au cours de l'été dernier.

— Même si le retour du Texas a été provoqué par la peur que les autorités ne réagissent pas devant le seul enlèvement de M. Cross, c'est plusieurs semaines auparavant qu'une ouverture avait été pratiquée pour relier le garage à la maison, à Saint-Hubert, sans qu'on ait à passer par l'exerciceur.

— C'est la veille de sa mort, selon Rose, que M. Laporte aurait tenté de s'enfuir, et non le jour même, comme on l'a par ailleurs cru un moment.

Lachine interrogera les citoyens pour savoir s'ils sont en faveur de la CUM

par André BEAUVAIS

"Êtes-vous en faveur de la Communauté urbaine de Montréal telle qu'elle existe présentement avec ses pouvoirs d'intégrer plusieurs services municipaux à la grandeur de l'île?"

Voilà la question que le conseil municipal de Lachine a décidé de poser à plusieurs dizaines de milliers de citoyens de cette banlieue pour en avoir le cœur net une fois pour toutes avec la CUM!

Ce ne sera pas une question orpheline. En effet, elle sera accompagnée d'une dizaine d'autres sur un questionnaire qu'on livrera aux 12.000 foyers de cette municipalité. Toutes les personnes âgées de 21 ans et plus seront invitées à y répondre.

Les membres du conseil désirent ainsi prendre le pouls des contribuables vis-à-vis de la CUM.

A l'exemple de Westmount et de Hamstead, Lachine veut savoir si les prises de positions du conseil et en particulier du maire Jean-Guy Chartier reflètent bien les vues des contribuables. Parlant souvent au nom de "sa" population, le maire Chartier ne rate jamais l'occasion de "dénoncer" les pouvoirs de la CUM. On se rappelle qu'il a voté contre les extensions des lignes du métro et contre le règlement relatif au corps policier de la CUM, par l'entremise du conseiller Raymond Tessier qui représentait Lachine, à la CUM, lors du vote.

Les 13 bourgs

Les questions porteront également sur le projet de la municipalité de Westmount de regrouper les 28 villes

de banlieue et Montréal en 13 bourgs, sur la fusion des services d'évaluation et sur les pouvoirs de la CUM d'intégrer d'autres services, notamment les services de police à compter du 1er janvier 1972.

C'est à la suggestion du conseiller Leonard Baxter, hier soir, à l'assemblée statutaire du conseil, que les édiles municipaux ont pris cette décision.

De son côté, le conseiller Leo Bourque a souligné la possibilité que la municipalité décrète directement le référendum sur cette question mais il a retiré sa proposition quand le gerant de la ville l'informa qu'une telle entreprise coûterait environ \$3.000 comparativement à \$1500 pour les questionnaires.

Le conseiller juridique de Lachine, Me Jacques Viau, a par ailleurs fait savoir au conseil que la population en général n'est que très peu informée sur la Communauté urbaine de Montréal et qu'il ne faudrait pas s'attendre à recevoir une avalanche de réponses.

Mais le conseiller Baxter a rétorqué que l'attention des membres du conseil est justement de savoir comment le public s'y retrouve dans cette machine administrative.

Autre initiative

Une autre initiative sera prise par le conseil de Lachine relativement à la CUM.

Le conseil a mandaté le conseiller Baxter, sur dissidence toutefois du conseiller Bourque, de communiquer avec les conseils des 23 villes de banlieue pour préparer ce qu'on peut vaguement décrire comme étant une "journal d'étude" sur toutes les implications de l'intégration de la police.

Cette rencontre, espérée à Lachine, pourrait avoir lieu le 29 mars, à l'hôtel Hilton, à Dorval.

Le conseiller Bourque s'y est opposé à cause du manque de "good relations" à ce sujet, pour le moment.

Ce mois-ci cependant était l'expédition de la salle du conseil au début de l'Assemblée, à la suite d'une violation de bon avec le maire Jean-Guy Chartier sur une question de droit de parole.

A la suite de ce scandale, le conseiller de maire fit demander deux policiers qui ne virent pas. Et M. Bourque devait gorger sa colère.

M. Bourque tenait absolument à ce que le conseil se prononce sur le sens de Me Henri-Denis Lemay, procureur de Lachine dans l'affaire de la prise de parole, lequel fut échangé il y a deux semaines, en l'honneur du maire.

Le maire exerça son droit de veto et de Lemay conserva son poste. Le vote favorisa à nouveau Me Lemay, mais son acte n'eut pas l'effet souhaité de sonner le glas de la situation tendue entre eux, les conseillers.

LES ROUTES

SUITE DE LA PAGE A 1

Accepté par le changement soudain du temps, le porte-parole de l'état des routes, qui depuis hier soir n'a pas cessé de recommander au public, "restez chez vous", a révélé que le vent, d'une vitesse de 20 milles à l'heure, avec bourrasques atteignant 20 milles à l'heure, a vu en raison des routes les plus exposées, parsemant des voies bien dérangées de champignons blancs atteignant plusieurs pieds de hauteur, extrêmement dangereux pour les conducteurs qui ont eu en la dernière heure annuelle de la température.

C'est ainsi qu'à 6 h., ce matin, les routes 3, 1, 47 (rive sud) ainsi que la majorité des autoroutes, avaient par endroits l'air inné d'une nouvelle bordée.

Depuis tant formellement les rapports fiables publiés au cours de la soirée, ce porte-parole de l'état des routes a révélé ce matin que plusieurs sorties d'autoroutes étaient à nouveau bloquées notamment celles au sud du pont Champlain, que la route 4 dans la région d'Yvesville était à nouveau fermée tout comme la route de St-Jules.

Routes et visibilité réduites

Cette course à ce vent qui stabilise la majorité des routes, qui parsement des montons de neige, dangereux et extrêmement gênantes. Partout, la visibilité était passablement réduite et nulle au moment des bourrasques.

L'officier en charge de la Sécurité du Québec a recommandé les usagers du porte-parole de la voirie, au moment que toutes les routes, avec à l'exception de quelques-unes, étaient bloquées sur le pont de l'Érèbe.

Le vent n'a effectivement eu qu'à se pencher aux aménagements de nos chemins par le passage de la soufrière, pour empêcher à nouveau des routes qui n'en menaient déjà pas large.

Si le vent ne tombe pas, a affirmé l'ingénieur de la SQ, tout le déneigement va être à recommencer.

De mauvaises augures

Les météorologues de Dorval n'étaient pas plus optimistes. La pondération devient selon eux, diriger tout l'avant-midi aujourd'hui accompagné de chutes locales qui s'étendraient jusqu'à l'heure du souper.

On peut donc aisément prévoir que tout l'effort de la dernière tempête rentrerait mais, cette fois, c'est le vent qui aura gagné.

Les cognitraines averties n'ont cependant pas reculé de retard hier soir et cette nuit. Mais on n'écartera pas la possibilité d'un autre chambardement d'horaires aujourd'hui, si la situation ne change pas.

Tous les services en commun de surface ont de leur côté commencé à ressentir les conséquences de cette tempête inusitée, alors que le déneigement s'achevait normalement...

LES AVEUX

SUITE DE LA PAGE A 1

la gang de l'établissement, ce doit être simplement le sommet de la pyramide politique.

Le juge intervenant pour empêcher le médecin de répondre, l'accuse l'aveu.

"Et bien moi je vous le dis. C'est tout simplement le sommet de la pyramide politique."

A ce moment, le tribunal se déclara convaincu que l'accusé ne voulait pas conduire son contre-interrogatoire de la façon prévue par le code, et il l'ex-pulsa encore de la cour. Et cette fois de façon définitive, dit-il.

"A la prochaine", commenta simplement Rose, en reprenant une fois de plus le chemin de la suite.

Ni promesses, ni menaces, ni brutalité

Par la suite, le Dr Ferron devait déclarer qu'en aucun moment, au cours de sa visite sur les lieux, les policiers n'avaient fait de promesses ou de menaces, et n'avaient usé de brutalité à l'endroit de Rose et de ses compagnons.

Puis Ve Duroes entreprit de relaire, dans les jours, l'interrogatoire des quinze autres témoins, dont les trois premiers devaient être les policiers qui avaient recueilli la déclaration venant du prévenu, le sergent Marcel Sainte-Marie et l'agent Jean-Claude Boldard.

Tous deux devaient souligner qu'avant de commencer à leur parler, Rose avait été vu par deux agents de l'Assistance judiciaire, Me François Dorval et Me Robert Forest, qui se sont rendus avec lui sans préavis dans la même pièce pendant une trentaine de minutes.

Par la suite, un autre agent, Me Pierre Coutier, devait être dirigé vers la chambre d'interrogatoire par le capitaine Denis Viau, de l'escoupe de ces hommes, et ce dernier conversa lui aussi avec Rose pendant une dizaine de minutes, avant que la prise de la déclaration de Rose commence et se continue.

Eux aussi soulignent qu'ils n'avaient fait aucune promesse ni aucune menace à l'endroit de Rose pendant tout ce temps.

Entendus à leur tour, tous les policiers qui étaient venus en contact, ne furent que momentanément, avec lui, prend la même affirmation, certains à entre eux ne lui ayant même jamais adressé la parole.

C'est ce qui, à la fin, devait mener le tribunal à déclarer la "confession" acceptable, et à la faire lire immédiatement au jury.

On trouvera le texte intégral de la déclaration attribuée à Rose en page E-1.

La région Ottawa-Hull ensevelie

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Comme les partisans des Bruins de Boston de la ligue Nationale de hockey, les citoyens de la région Ottawa-Hull assistent presque quotidiennement à la création de nouveaux records dont ils sont cependant les témoins.

Et fin de semaine, il est tombé sept pouces de neige sur la région d'Ottawa, une nature y a ajoutée un autre pouce.

La précipitation pour l'hiver est maintenant de 195,5 pouces, un autre record de tous les temps pour la région de la capitale nationale.

Et si l'on croit les météorologues d'Ottawa, une nouvelle année de neige viendra s'abattre sur la région jeudi.

Un train où vont les classes Ottawa-Hull pourrait même battre le record de tous les temps pour l'est de l'Ontario, à savoir, 1741 pouces de neige tombés à Montréal en 1888-89, et enregistré dans les annales de l'Observatoire de Montréal.

Dans les années des différentes municipalités de la région, on ne tient pas du tout à ces nouveaux sommets. Les élus s'attachent les cheveux. Les budgets affectés à l'entretien de la neige sont défectueux.

A Hull, le conseil municipal a décidé le prélevement d'une taxe spéciale pour couvrir les frais de déneigement. Et les Hullois, même s'ils sont en très grande partie partisans des Canadiens de Montréal, protestent les exploits des Espoils. On est accompagné plutôt que ceux qui leur annoncent les météorologues statistiques et plans.

Un pétrolier brûle en mer; l'équipage est sauf mais le capitaine manque à l'appel

LONDRES (AFP) — Les cinquante-cinq hommes d'équipage du tanker britannique de 66.000 tonnes "Ocean Bridge" qui se portait au secours d'un autre pétrolier britannique, le "Comet", en difficulté à environ 50 milles au nord-ouest du Cap Finisterre (Espagne) ont été sauvés la nuit dernière par ce second navire. Une violente explosion survenue d'un incendie s'est en effet produite à bord de l'"Ocean Bridge" au moment où il approchait du "Comet". Le navire a dû être évacué. Seul le commandant est porté manquant.

Plusieurs navires se sont portés au secours du "Comet" qui ne semble plus en danger. Le porte-avions français, "Clemenceau" a été l'un des premiers à arriver sur les lieux, selon un porte-parole de la Lloyd's qui a précisé en outre que l'incendie avait diminué d'intensité à bord de l'"Ocean Bridge".

Le "Comet", un pétrolier de 22.750 tonnes, appartenant à la "British Petroleum" revenait du golfe Persique chargé d'une cargaison de brut destinée à la raffinerie anglaise de Milford Haven, lorsqu'il lança des appels de détresse: la salle des machines fut inondée, et il avait dû se mettre au panne.

Le "Ocean Bridge", un tanker mixte qui croisait dans les parages, se détourna de sa route. Mais au moment où l'abordage "Le Comet" une explosion se produisit dans la salle des pompes et un incendie se propagea, immédiatement contraignant l'équipage à abandonner le navire. Tous

les autres marins, dont plusieurs ont été soigneusement brûlés, ont été sauvés. La plupart seraient asiatiques.

"L'Ocean Bridge" appartient à une compagnie de Liverpool, la "Bibby Line". Il revenait d'Amsterdam et se rendait à vide en Sierra Leone pour y prendre une cargaison de minerai.

Tous à l'école! La commission ad hoc... siège

A moins qu'une autre généreuse bordée ne vienne caresser l'appareil législatif québécois, rendant impossible la réunion de toute commission parlementaire, celle de la fonction publique qui doit édicter le problème du reclassement des enseignants québécois siègera aujourd'hui à 4 h.

Et pour de bon cette fois. C'est également aujourd'hui que débute, de façon officielle, la trêve de cinq jours consentie par les syndicats d'enseignants. On sait que l'arrêt des grèves tournantes a été consenti la semaine dernière après que la partie patronale eut accepté de convoquer la commission parlementaire de la fonction publique. La trêve devait prendre effet aussitôt la commission réunie.

Aujourd'hui donc, pas de grèves dans les écoles, pas d'enfants à la maison; l'idéal quoi!

le TEMPS qu'il fera

Maximum 25 — Minimum 10°

Les prévisions de la météo

selon l'observatoire de Dorval

Régions de Montréal, Ottawa et Laurentides: Maximum 25, Minimum 10°. Région de Québec: Maximum 20, Minimum 5°. Région de Saguenay: Maximum 20, Minimum 5°. Région de Gaspésie: Maximum 20, Minimum 5°. Région de la Côte-Nord: Maximum 20, Minimum 5°. Région de la Gaspésie: Maximum 20, Minimum 5°. Région de la Côte-Nord: Maximum 20, Minimum 5°.

Régions des Cantons de l'Est et Québec: Maximum 20, Minimum 5°. Région de Saguenay: Maximum 20, Minimum 5°. Région de Gaspésie: Maximum 20, Minimum 5°. Région de la Côte-Nord: Maximum 20, Minimum 5°. Région de la Gaspésie: Maximum 20, Minimum 5°. Région de la Côte-Nord: Maximum 20, Minimum 5°.

Régions de Saint-Jacques et Lac-Saint-Jean: Maximum 20, Minimum 5°. Région de Saguenay: Maximum 20, Minimum 5°. Région de Gaspésie: Maximum 20, Minimum 5°. Région de la Côte-Nord: Maximum 20, Minimum 5°. Région de la Gaspésie: Maximum 20, Minimum 5°. Région de la Côte-Nord: Maximum 20, Minimum 5°.

Régions de Bas-Canada et Sagoué: Maximum 20, Minimum 5°. Région de Saguenay: Maximum 20, Minimum 5°. Région de Gaspésie: Maximum 20, Minimum 5°. Région de la Côte-Nord: Maximum 20, Minimum 5°. Région de la Gaspésie: Maximum 20, Minimum 5°. Région de la Côte-Nord: Maximum 20, Minimum 5°.

Maximum 20, Minimum 5°. Région de Saguenay: Maximum 20, Minimum 5°. Région de Gaspésie: Maximum 20, Minimum 5°. Région de la Côte-Nord: Maximum 20, Minimum 5°. Région de la Gaspésie: Maximum 20, Minimum 5°. Région de la Côte-Nord: Maximum 20, Minimum 5°.

Maximum 20, Minimum 5°. Région de Saguenay: Maximum 20, Minimum 5°. Région de Gaspésie: Maximum 20, Minimum 5°. Région de la Côte-Nord: Maximum 20, Minimum 5°. Région de la Gaspésie: Maximum 20, Minimum 5°. Région de la Côte-Nord: Maximum 20, Minimum 5°.

Maximum 20, Minimum 5°. Région de Saguenay: Maximum 20, Minimum 5°. Région de Gaspésie: Maximum 20, Minimum 5°. Région de la Côte-Nord: Maximum 20, Minimum 5°. Région de la Gaspésie: Maximum 20, Minimum 5°. Région de la Côte-Nord: Maximum 20, Minimum 5°.

Maximum 20, Minimum 5°. Région de Saguenay: Maximum 20, Minimum 5°. Région de Gaspésie: Maximum 20, Minimum 5°. Région de la Côte-Nord: Maximum 20, Minimum 5°. Région de la Gaspésie: Maximum 20, Minimum 5°. Région de la Côte-Nord: Maximum 20, Minimum 5°.

Maximum 20, Minimum 5°. Région de Saguenay: Maximum 20, Minimum 5°. Région de Gaspésie: Maximum 20, Minimum 5°. Région de la Côte-Nord: Maximum 20, Minimum 5°. Région de la Gaspésie: Maximum 20, Minimum 5°. Région de la Côte-Nord: Maximum 20, Minimum 5°.

Maximum 20, Minimum 5°. Région de Saguenay: Maximum 20, Minimum 5°. Région de Gaspésie: Maximum 20, Minimum 5°. Région de la Côte-Nord: Maximum 20, Minimum 5°. Région de la Gaspésie: Maximum 20, Minimum 5°. Région de la Côte-Nord: Maximum 20, Minimum 5°.

Maximum 20, Minimum 5°. Région de Saguenay: Maximum 20, Minimum 5°. Région de Gaspésie: Maximum 20, Minimum 5°. Région de la Côte-Nord: Maximum 20, Minimum 5°. Région de la Gaspésie: Maximum 20, Minimum 5°. Région de la Côte-Nord: Maximum 20, Minimum 5°.

Maximum 20, Minimum 5°. Région de Saguenay: Maximum 20, Minimum 5°. Région de Gaspésie: Maximum 20, Minimum 5°. Région de la Côte-Nord: Maximum 20, Minimum 5°. Région de la Gaspésie: Maximum 20, Minimum 5°. Région de la Côte-Nord: Maximum 20, Minimum 5°.

Maximum 20, Minimum 5°. Région de Saguenay: Maximum 20, Minimum 5°. Région de Gaspésie: Maximum 20, Minimum 5°. Région de la Côte-Nord: Maximum 20, Minimum 5°. Région de la Gaspésie: Maximum 20, Minimum 5°. Région de la Côte-Nord: Maximum 20, Minimum 5°.

Maximum 20, Minimum 5°. Région de Saguenay: Maximum 20, Minimum 5°. Région de Gaspésie: Maximum 20, Minimum 5°. Région de la Côte-Nord: Maximum 20, Minimum 5°. Région de la Gaspésie: Maximum 20, Minimum 5°. Région de la Côte-Nord: Maximum 20, Minimum 5°.

Maximum 20, Minimum 5°. Région de Saguenay: Maximum 20, Minimum 5°. Région de Gaspésie: Maximum 20, Minimum 5°. Région de la Côte-Nord: Maximum 20, Minimum 5°. Région de la Gaspésie: Maximum 20, Minimum 5°. Région de la Côte-Nord: Maximum 20, Minimum 5°.

Maximum 20, Minimum 5°. Région de Saguenay: Maximum 20, Minimum 5°. Région de Gaspésie: Maximum 20, Minimum 5°. Région de la Côte-Nord: Maximum 20, Minimum 5°. Région de la Gaspésie: Maximum 20, Minimum 5°. Région de la Côte-Nord: Maximum 20, Minimum 5°.

Maximum 20, Minimum 5°. Région de Saguenay: Maximum 20, Minimum 5°. Région de Gaspésie: Maximum 20, Minimum 5°. Région de la Côte-Nord: Maximum 20, Minimum 5°. Région de la Gaspésie: Maximum 20, Minimum 5°. Région de la Côte-Nord: Maximum 20, Minimum 5°.

Maximum 20, Minimum 5°. Région de Saguenay: Maximum 20, Minimum 5°. Région de Gaspésie: Maximum 20, Minimum 5°. Région de la Côte-Nord: Maximum 20, Minimum 5°. Région de la Gaspésie: Maximum 20, Minimum 5°. Région de la Côte-Nord: Maximum 20, Minimum 5°.

Maximum 20, Minimum 5°. Région de Saguenay: Maximum 20, Minimum 5°. Région de Gaspésie: Maximum 20, Minimum 5°. Région de la Côte-Nord: Maximum 20, Minimum 5°. Région de la Gaspésie: Maximum 20, Minimum 5°. Région de la Côte-Nord: Maximum 20, Minimum 5°.

Maximum 20, Minimum 5°. Région de Saguenay: Maximum 20, Minimum 5°. Région de Gaspésie: Maximum 20, Minimum 5°. Région de la Côte-Nord: Maximum 20, Minimum 5°. Région de la Gaspésie: Maximum 20, Minimum 5°. Région de la Côte-Nord: Maximum 20, Minimum 5°.

Maximum 20, Minimum 5°. Région de Saguenay: Maximum 20, Minimum 5°. Région de Gaspésie: Maximum 20, Minimum 5°. Région de la Côte-Nord: Maximum 20, Minimum 5°. Région de la Gaspésie: Maximum 20, Minimum 5°. Région de la Côte-Nord: Maximum 20, Minimum 5°.

Maximum 20, Minimum 5°. Région de Saguenay: Maximum 20, Minimum 5°. Région de Gaspésie: Maximum 20, Minimum 5°. Région de la Côte-Nord: Maximum 20, Minimum 5°. Région de la Gaspésie: Maximum 20, Minimum 5°. Région de la Côte-Nord: Maximum 20, Minimum 5°.

Maximum 20, Minimum 5°. Région de Saguenay: Maximum 20, Minimum 5°. Région de Gaspésie: Maximum 20, Minimum 5°. Région de la Côte-Nord: Maximum 20, Minimum 5°. Région de la Gaspésie: Maximum 20, Minimum 5°. Région de la Côte-Nord: Maximum 20, Minimum 5°.

Maximum 20, Minimum 5°. Région de Saguenay: Maximum 20, Minimum 5°. Région de Gaspésie: Maximum 20, Minimum 5°. Région de la Côte-Nord: Maximum 20, Minimum 5°. Région de la Gaspésie: Maximum 20, Minimum 5°. Région de la Côte-Nord: Maximum 20, Minimum 5°.

Maximum 20, Minimum 5°. Région de Saguenay: Maximum 20, Minimum 5°. Région de Gaspésie: Maximum 20, Minimum 5°. Région de la Côte-Nord: Maximum 20, Minimum 5°. Région de la Gaspésie: Maximum 20, Minimum 5°. Région de la Côte-Nord: Maximum 20, Minimum 5°.

Maximum 20, Minimum 5°. Région de Saguenay: Maximum 20, Minimum 5°. Région de Gaspésie: Maximum 20, Minimum 5°. Région de la Côte-Nord: Maximum 20, Minimum 5°. Région de la Gaspésie: Maximum 20, Minimum 5°. Région de la Côte-Nord: Maximum 20, Minimum 5°.

Maximum 20, Minimum 5°. Région de Saguenay: Maximum 20, Minimum 5°. Région de Gaspésie: Maximum 20, Minimum 5°. Région de la Côte-Nord: Maximum 20, Minimum 5°. Région de la Gaspésie: Maximum 20, Minimum 5°. Région de la Côte-Nord: Maximum 20, Minimum 5°.

Maximum 20, Minimum 5°. Région de Saguenay: Maximum 20, Minimum 5°. Région de Gaspésie: Maximum 20, Minimum 5°. Région de la Côte-Nord: Maximum 20, Minimum 5°. Région de la Gaspésie: Maximum 20, Minimum 5°. Région de la Côte-Nord: Maximum 20, Minimum 5°.

Maximum 20, Minimum 5°. Région de Saguenay: Maximum 20, Minimum 5°. Région de Gaspésie: Maximum 20, Minimum 5°. Région de la Côte-Nord: Maximum 20, Minimum 5°. Région de la Gaspésie: Maximum 20, Minimum 5°. Région de la Côte-Nord: Maximum 20, Minimum 5°.

Maximum 20, Minimum 5°. Région de Saguenay: Maximum 20, Minimum 5°. Région de Gaspésie: Maximum 20, Minimum 5°. Région de la Côte-Nord: Maximum 20, Minimum 5°. Région de la Gaspésie: Maximum 20, Minimum 5°. Région de la Côte-Nord: Maximum 20, Minimum 5°.

Maximum 20, Minimum 5°. Région de Saguenay: Maximum 20, Minimum 5°. Région de Gaspésie: Maximum 20, Minimum 5°. Région de la Côte-Nord: Maximum 20, Minimum 5°. Région de la Gaspésie: Maximum 20, Minimum 5°. Région de la Côte-Nord: Maximum 20, Minimum 5°.

TELUK IMPORTÉ

Ensemble de 6 pcs. en bois de teck.

299.

6 pcs pour

N. G. VALIQUETTE Ltée. 510 EST. STE CATHERINE pres BERRI Tél.: 842-8811

les tribunaux

La prison à perpétuité pour Alfred Harding

Alfred Harding, 21 ans, du 2347 Coursol, qui devait subir prochainement son procès en cour du Banc de la reine sous une inculpation de meurtre, a reconnu sa culpabilité, hier, devant le juge Kenneth Mackay, de la cour Supérieure de juridiction criminelle, et écopé de la peine prévue par le code criminel, soit l'emprisonnement à perpétuité.

Alfred Harding, 21 ans, du 2347 Coursol, qui devait subir prochainement son procès en cour du Banc de la reine sous une inculpation de meurtre, a reconnu sa culpabilité, hier, devant le juge Kenneth Mackay, de la cour Supérieure de juridiction criminelle, et écopé de la peine prévue par le code criminel, soit l'emprisonnement à perpétuité.

Le principal témoin de la Couronne avait positivement identifié Alfred Harding comme étant celui qui, utilisant un fusil de calibre 303, avait tiré sans le dos de Heuer.

Les deux complices de Harding étaient des jeunes de 17 ans.

Ils auraient tenté de tuer leur père

Au cours d'un vol à main armée commis le 24 mai 1970 au restaurant "Muz Muz" de la rue Mackay, Heinrich Heuer, le propriétaire, avait été tué au cours d'une fusillade déclenchée par Harding, qui était alors accompagné de deux complices.

Les frères Jean-Claude et Marcel Dubois, âgés respectivement de 22 et 21 ans, ont comparu, hier matin, en chambre 1 de la Correctionnelle, sous une inculpation de tentative de meurtre.

M. Jean Dubois, au cours d'une querelle qui s'est déroulée à l'intérieur du 6224 Briand, dans le nord de Montréal.

Les accusés, qui subiront leur enquête préliminaire le 12 mars, se sont vus refuser tout cautionnement par le juge Louis Paradis, de la cour des sessions de la paix.

Dans la soirée du 5 mars, les deux inculpés auraient en effet tenté de tuer leur père.

Un nouveau délai pour Vallières et Gagnon

Pierre Vallières et Charles Gagnon se sont présentés, hier matin, devant le juge Jean-Paul Bergeron, de la cour supérieure, avec l'espoir de présenter et de plaider sur-le-champ une requête visant à prouver à la cour qu'elle avait perdu juridiction dans une cause qui date de 1966 et portant sur une inculpation de possession d'explosifs.

procès et qu'il ne pouvait donc pas entendre leur requête. Pierre Vallières et Charles Gagnon, qui sont détenus au centre de prévention de la rue Parthenais depuis le 16 octobre dernier, devront donc revenir, mercredi, en cour du Banc de la reine, et c'est au juge François Chevaier qu'ils présenteront leur requête puisque c'est ce dernier qui a été désigné pour presider leur procès.

Mais le juge Bergeron leur a tout simplement expliqué qu'il n'avait pas été désigné pour presider ce

Au restaurant avec un revolver chargé

Un jeune homme de 27 ans, Laurent Sauve, du 4315 Des Erables, a été accusé, hier, en Correctionnelle, d'avoir eu illégalement en sa possession, alors qu'il se trouvait dans un restaurant de la rue Ste-Catherine, un revolver chargé de huit balles.

Au moment de son arrestation, Sauve aurait eu également en sa possession deux bas de nylon susceptibles d'être utilisés comme gougoules.

Le juge Louis Paradis lui a refusé tout cautionnement jusqu'à son enquête le 12 mars prochain.

Deux "pelleteurs" s'évadent de l'Institut Leclerc...

Deux détenus de l'Institut Leclerc, dans le quartier Saint-Vincent-de-Paul, à Laval, ont réussi, vers 11 h., hier matin, à prendre la clef des champs, dans un camion du pénitencier Robert Hébert, 35 ans, à gauche et Robert Nadeau, 34 ans, se sont enfuis dans un camion de quatre tonnes alors qu'ils travaillaient au déblaiement de la neige. Le camion devait être retrouvé, en face du 5340, boulevard Henri-Bourassa, une heure et demie après la fuite des prisonniers. Nadeau purgeait une peine de 10 ans d'emprisonnement pour vol tandis que Hébert avait été condamné à 12 ans de détention pour vol à main armée et tentative de meurtre.



Robert Nadeau



Robert Hébert

Une nouvelle ère de communications s'ouvre entre Israël et le Canada

Une nouvelle ère de communications entre le Canada et l'État d'Israël va débuter quand un appareil Boeing 707 des

lignes israéliennes El Al s'envolera de Dorval pour entreprendre une liaison aérienne régulière entre les deux pays.

Ce service exploite sur une base de collaboration commerciale entre El Al et CP Air, offrira un vol par jour entre les deux pays.

Le vol inaugural transportera les leaders de la communauté juive canadienne qui prendront part aux cérémonies d'inauguration du service tant à Montréal qu'en Israël et qui discuteront les bases des récents développements au Moyen-Orient.

ANNONCE Réveillez-vous en pleine forme!

La régularité des fonctions organiques est importante. Faites attention à votre régime alimentaire et faites le exercice régulier. Les vitamines jouent un rôle essentiel dans le maintien de l'équilibre de votre organisme. Les fibres alimentaires sont des ingrédients indispensables des régimes sains et équilibrés. Utilisez les FRUITATIVES. Les FRUITATIVES sont des FRUITATIVES de tous les jours.



"comme service, y'a pas mieux!"

Seaway vous offre ce qu'il y a de plus nouveau en fait de confort et de joie de vivre tout en conservant les idées traditionnelles d'hospitalité chaleureuse. Voilà pourquoi vous ne trouverez aucun conflit de génération aux hôtels renommés Seaway. Seaway vous offre tout... enfin, presque tout, selon votre bonne disposition. Du plaisir à revendre, spectacles, danse, repas sans pareils... et des chambres spacieuses pour des nuits de bien-être. Prenez une vacance d'une nuit à un hôtel Seaway, entre deux jours d'affaires. Vous verrez qu'il n'y a pas mieux!

A Seaway HOTEL

Pour réserver une chambre sur-le-champ à tout hôtel Seaway... téléphonez à l'hôtel Seaway le plus près.
Windsor • Toronto • Kingston
Ottawa • Montréal • Halifax



tabac de choix

l'art délicat des mélanges savoureux



CRAVEN "A" FILTRE MIEUX pour votre bon goût!

C'est un art délicat que de fabriquer une cigarette douce et savoureuse. Fidèle à sa tradition d'excellence, Craven "A" a choisi la crème des récoltes de tabac pour créer cette cigarette d'une qualité exceptionnelle.

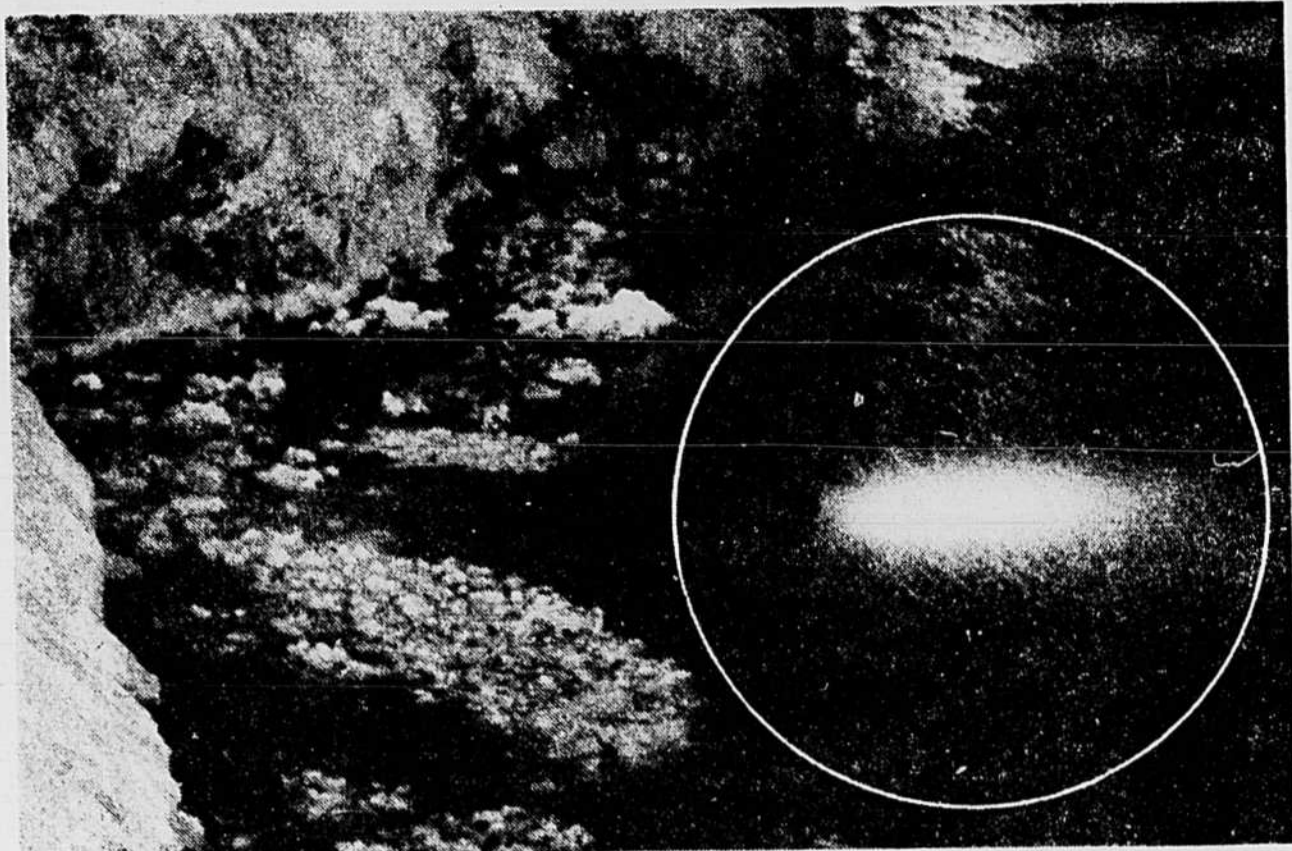


photo René Picard, LA PRESSE

Chasse-neige dans le fleuve: son chauffeur se noie

Le sous-entrepreneur Plante, affecté au déneigement de la ville de Montréal, procédera ce matin au repêchage d'un de ses chasse-neige, tombé accidentellement, hier soir, vers 9h 40, dans les eaux du fleuve, à la hauteur de Pointe-aux-Trembles. L'immatriculation du lourd véhicule permettra alors aux policiers des ports nationaux d'identifier son conducteur que des témoins oculaires ont vu pour la dernière fois au moment où il se débattait dans les eaux froides du fleuve en appelant à l'aide, après avoir réussi à quitter son

poste de pilotage. En sentant le véhicule tomber du quai, à l'intersection des rues Bellerive et Meese, le chauffeur a eu le temps d'allumer ses phares. Le sergent Boisclair, de la police des ports nationaux, a déclaré que tout, après l'accident, avait été tenté pour retrouver le corps. Mais cette victime, anonyme jusqu'à ce matin, n'est pas réapparue à la surface. Dans le cercle, on peut voir le reflet des phares demeurés allumés malgré que le lourd véhicule repose au fond du fleuve.

Vers les casinos des Bahamas Perquisition dans les bureaux d'une compagnie de voyages nolisés

par Michel AUGER

La police a effectué une perquisition, hier midi, dans les bureaux d'une compagnie spécialisée dans l'organisation de voyages nolisés vers les casinos des Bahamas et d'Angleterre.

Munis d'un mandat de perquisition, une dizaine d'enquêteurs des escouades de la moralité et du crime organisé de la Sûreté du Québec, assistés de détectives de la police de Montréal, ont fouillé de fond en comble les bureaux de la compagnie Grand Cayman Amusements, au 445 ouest, rue Jean-Talon.

Quatre personnes, dont le grand patron de l'entreprise, Ziggy Wiseman, un des principaux organisateurs du festival Pop de Manseau, l'été dernier, qui étaient sur les lieux à l'arrivée des policiers, ont été conduites, sous bonne garde au quartier-général de la Sûreté du Québec, rue Parthenais. Toutefois, après interrogatoire, elles ont été relâchées.

La perquisition des policiers, rue Jean-Talon a duré, presque deux heures. Les détectives ont confisqué plusieurs caisses de documents, mais il a été impossible,

hier, de savoir de quoi il s'agissait.

L'inspecteur Maurice Baril, qui dirigeait l'opération d'hier a cependant précisé que le mandat de perquisition avait été émis à la demande de ses enquêteurs qui s'occupent des maisons de paris et des preneurs aux livres.

Outre les bureaux, la police a également visité la résidence de M. Wiseman, rue Esplanade, dans le nord de la ville, où divers documents ont été saisis.

Jusqu'ici aucune accusation n'a été portée.

L'été dernier, des perquisitions similaires avaient été effectuées par l'escouade des fraudes de la police de Montréal et de la Sûreté du Québec, quelques jours avant le fameux Festival-pop de Manseau, au mois de juillet dernier.

Lors d'une conférence de presse, sur les lieux de ce fameux festival qui a coûté près de \$100.000 aux contribuables québécois, Ziggy Wiseman, avait alors attribué l'échec du festival-pop aux journalistes et aux policiers.

Dès 1964, les médecins auraient dû proposer une listes d'honoraires

— le Dr Victor Goldbloom

par Jeanne DESROCHERS

Si les médecins du Québec ont eu avec l'assurance-maladie des conflits que les médecins des autres provinces n'ont pas eu à subir, c'est un peu de leur faute. Le Dr Victor Goldbloom, ministre de l'Environnement, croit donc que les médecins auraient pu dès 1964, soit un an avant que le fédéral annonce sa participation aux programmes d'assurance-maladie, proposer une liste d'honoraires qu'ils auraient eux-mêmes rédigée, et inventer une série de services flexibles, que le gouvernement aurait presque été obligé d'adopter.

Le Dr Goldbloom, parlant hier à l'Association des anciens combattants juifs, a donné l'exemple des services établis avant 1964 par d'autres provinces canadiennes, où les médecins administraient leur propre plan d'assurance-santé, fonctionnant d'après une liste d'honoraires dressée depuis déjà de nombreuses années (quoique revue périodiquement).

Il semble que nos médecins ont raté le bateau, en se préoccupant seulement à la dernière heure d'organiser des syndicats professionnels, et en laissant dévier les objectifs de leur action vers la liberté de participation de chaque médecin, précise-t-il.

Le Dr Goldbloom ne cache pas qu'un malaise persiste dans la profession médicale à la suite des conflits qui ont précédé la mise en vigueur de l'assurance-maladie le premier novembre. Mais le ministre est optimiste. D'ici un an, croit-il, on

sera en bonne voie de réaliser un système plus efficace que l'ancien. "Le vieux système était très bon pour les relations avec les patients, mais pas très efficace pour fournir des soins universels."

Les cliniques communautaires prévus par le rapport Castonguay-Nepveu devraient servir de pôle d'attraction, dit le Dr Goldbloom, pour implanter des services de qualité, reliés aux hôpitaux universitaires, dans les quar-

tiers qui sont en ce moment, délaissés par les cabinets privés.

L'affluence dans les cabinets de médecins, depuis le 1er novembre, n'inquiète pas le Dr Goldbloom. Nous avions prévu une augmentation de 13 p. cent la première année, dit-il. Cela devrait baisser à 5 ou 6 p. 100 la deuxième année, et à 3 p. 100 ensuite. Une augmentation de 3 p. 100, précise le conférencier est équivalente

à celle qu'on connaissait déjà d'une année à l'autre. Avant l'assurance-maladie, des statistiques démontraient que les patients moins favorisés ne profitaient que de 75 p. 100 des services médicaux prodigués à une population mieux nantie. Mais il arrive que non seulement les moins riches essaient de rattraper les autres, mais que les exigences augmentent dans la couche aisée de la population.

De meilleures raisons d'acheter une voiture neuve, nous vous en donnons plus que quiconque.



Prix modeste ne veut pas forcément dire voiture modeste. La Skylark vous le prouve, et c'est une voiture digne de confiance. Voyez pourquoi.

Pneus équilibrés.
Buick ne néglige aucun détail. Ainsi, le parfait équilibrage des pneus de chaque des Skylark est contrôlé minutieusement. Résultat: une douceur de marche encore meilleure. Seule Buick prend de tels soins.

Système de refroidissement semi-fermé.
La Skylark est la seule voiture de sa catégorie dont le système de refroidissement ne devrait jamais surchauffer.

La qualité Buick traditionnelle.
La Skylark est une Buick; elle vous apporte donc la qualité qui a fait la célébrité des Buick.

Exemples: doublures d'ailes, lavage-séchage des profils de bas de caisse, six couches de peinture qui arrête efficacement la rouille. La Skylark est dotée aussi de l'ensemble complet de dispositifs de sécurité GM, entre autres, des membrures de renfort montées dans chacune des portes et une cloison d'acier placée devant le coffre. Si vous commandez les servo-freins avec disques à l'avant, un répartiteur automatique vous assurera un freinage puissant, progressif et sûr, sans déportement de la voiture.

D'autres qualités sautent immédiatement aux yeux. Voyez, entre autres, l'intérieur aussi élégant que fonctionnel, aussi durable que pratique. Voyez les glaces latérales pleine largeur et le vaste pare-brise qui donnent une visibilité parfaite. Remarquez aussi l'antenne radio dissimulée dans le pare-brise. Et aussi... mais demandez plutôt à la suite au concessionnaire Buick.



Ci-dessous: le sedan 4 portes Skylark. A gauche: le coupé sport Skylark Custom. Certains des équipements représentés ou décrits ici sont fournis en option, moyennant supplément.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE
BELAIR
INSURANCE COMPANY

Qu'exigez-vous
d'une
assurance
automobile?

COÛT MINIME ET
SERVICE RAPIDE.

BELAIR
VOUS OFFRE
LES DEUX!

OUVERT
de 9 h a.m. à 9 h p.m.
du lundi au vendredi

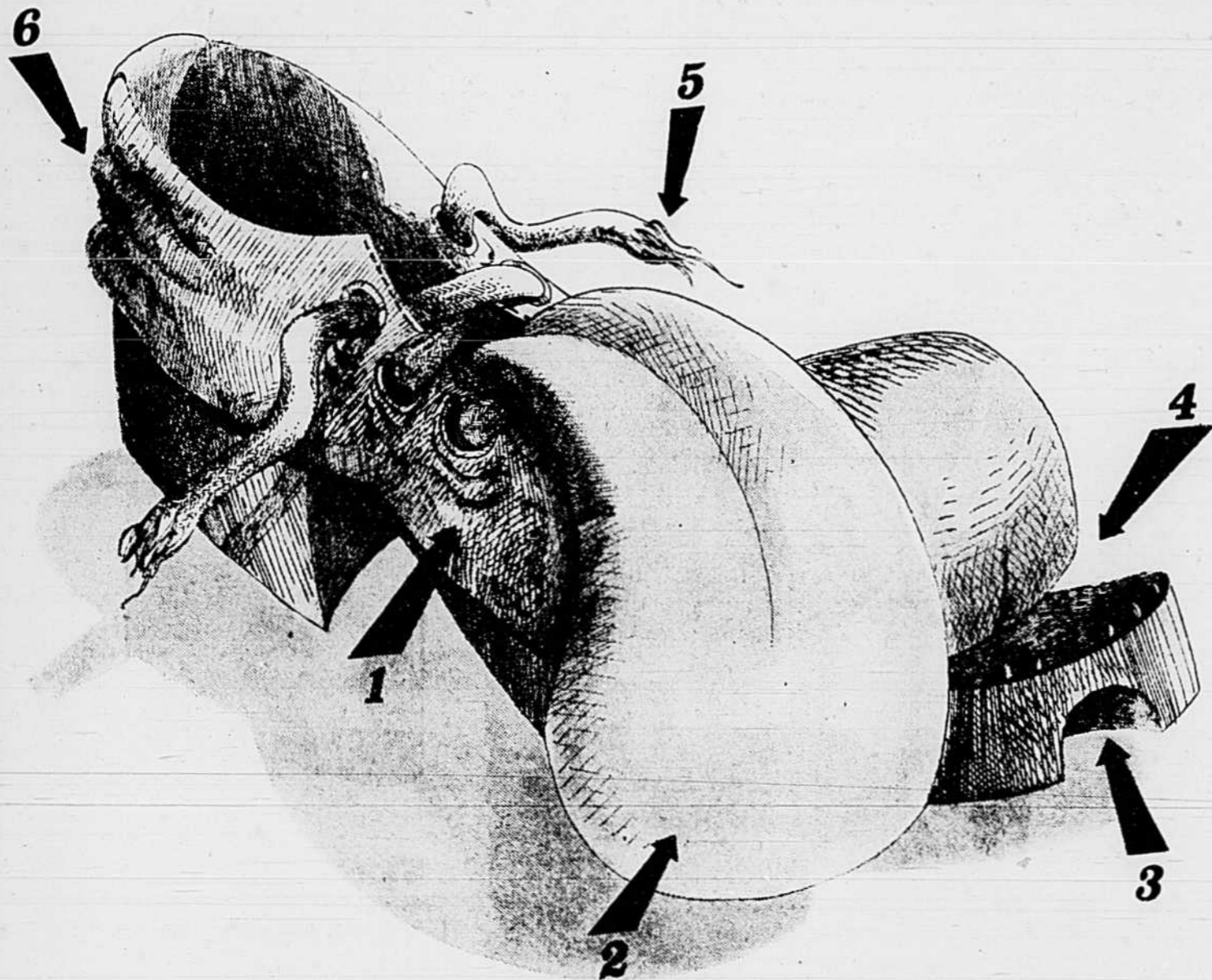
3600, rue HÔTEL-DE-VILLE
MONTREAL
Tél.: 845-7281

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE
BELAIR
INSURANCE COMPANY

Buick Skylark



**La Buick...
une voiture digne
de confiance.**



- 1** Avez-vous les "oeillets" cernés?
- 2** Votre langue est-elle rugueuse?
- 3** Votre semelle est-elle en danger?
- 4** Votre corps se sent-il accablé?
- 5** Vous sentez-vous "lassé"?
- 6** Avez-vous peur des "rides"?

Alors faites vite, soulagement rapide vous est promis chez

EATON

SOLDIE

de chaussures

Des prix tout a fait speciaux vous attendent, une variete infinie de chaussures pour toute la famille vous est offerte. Alors ne vous laissez pas accabler par le spleen des chaussures. Magasinez chez Eaton! Commandes passees au magasin seulement.

Chaussures habillées et tout-aller pour dames. Prix courant 6.99 à 22.00
Spécial

3.99 a 12.99

Voici une diversite de chaussures offertes a des prix plus qu'interessants! Approvisionnez-vous pour l'hiver, le printemps et l'ete pendant que le choix est a son meilleur. Suede et cuir a votre gout, tons noir, brun, bleu, beige dans le groupe. Pointures qui chauseront la plupart des gens.

Eaton en ville (deuxieme etage), Ville d'Anjou, Pointe-Claire. Rayon 238.

Chaussures habillées pour dames
Prix courant 26.00 à 50.00
Spécial

16.99 a 24.99

Les economies sont a leur apogee a la Boutique des chaussures "Le Salon" chez Eaton! Et lorsque des noms aussi prestigieux que ceux qui suivent signent ces chaussures, vous etes assurees de faire une affaire en or! Thomas Wallace, Amalfi, Pierre Gamin, Bally en un choix de styles et de couleurs, pointures desassorties dans le groupe. Les Bally et Amalfi en vente au magasin en ville seulement.

Eaton en ville (deuxieme etage), Ville d'Anjou, Pointe-Claire. Rayon 338.

A bas prix! Chaussures pour bébés, enfants et adolescentes
Spécial

3.99 a 9.99

Collection impressionnante comprenant fins de series et modeles discontinues provenant de manufacturiers reconnus tels que Savage et Franca. Quelques modeles importes dans le groupe. Pointures bebés: 6 a 8; pointures enfants: 5 1/2 a 3; pointures fillettes: 5 a 10. 2000 paires a solder!

Eaton en ville (deuxieme etage), Ville d'Anjou, Pointe-Claire. Rayon 239.

Pour hommes! Eatonia, Birkdale et Nunn Bush. Prix courant 12.98 à 27.00
Spécial

9.99 a 15.00

Selection raffinee de souliers de ville. Vous trouverez dans le groupe les Eatonia Birkdale 'Specified' dans un assortiment de modeles a la mode PLUS des fins de series de Nunn Bush. Tous ces souliers existent dans un choix incomplet de pointures et de largeurs. Dans le lot 8 à 12 1/2.

Aussi: souliers de golf, pointures 11 a 12 1/2. Special 15.00

Eaton en ville seulement (deuxieme etage). Rayon 237.

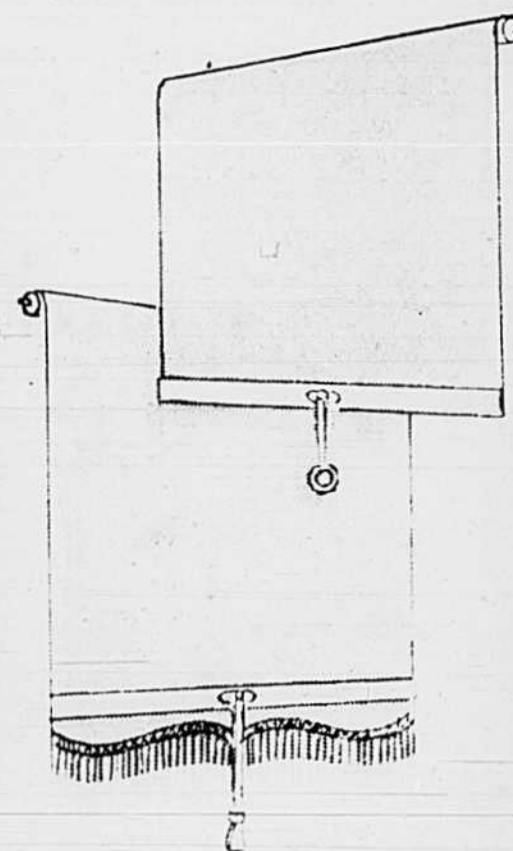
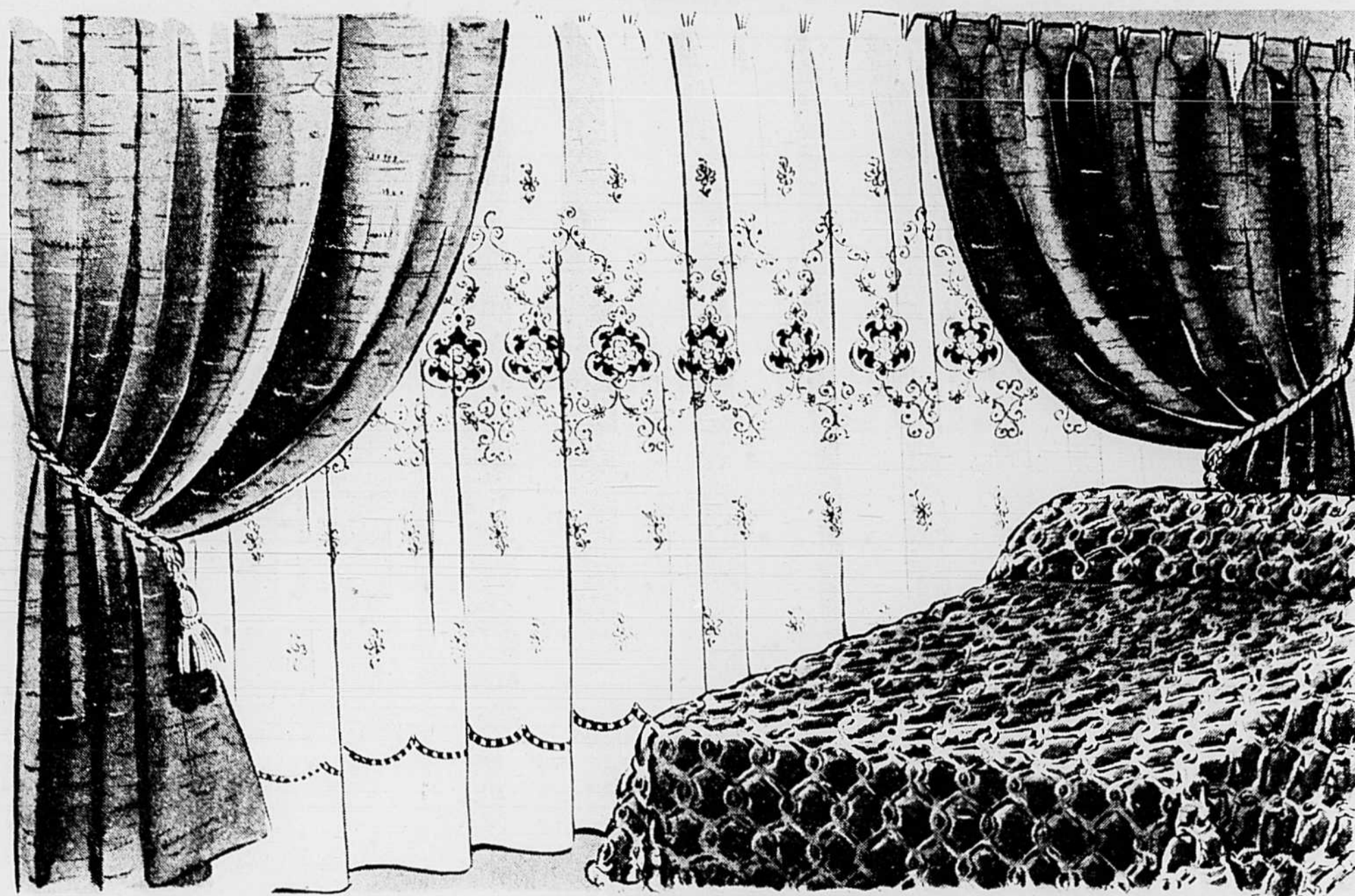
Radio-Canada vous rencontre!
Chez Eaton au cinquieme etage
jusqu'au samedi 13 mars

- * Radio-Canada chez Eaton! Deux semaines exceptionnelles d'emissions radio et telediffusees en direct du cinquieme etage chez Eaton!
- * Assistez a ce qui se passe derriere la camera et a une presentation interessante de television en circuit ferme.
- * Modele a l'echelle du nouveau centre de diffusion et d'administration de Radio-Canada.
- * De nouveaux disques et livres passionnants realises pour enfants seront proposes.
- * Ca va etre deux semaines pleines d'interet que vous ne laisserez pas passer! La Presse vous tiendra au courant des evenements particuliers presentes au cinquieme etage chez Eaton.



	Television	Radio
Mardi chez Eaton	9 h 30 a 11 h (pratique) 11 h a 11 h 15 (diffusion) 14 h a 16 h (pratique) 16 h a 16 h 30 (premiere diffusion) 16 h 30 a 17 h 30 (pratique) 17 h 30 a 18 h (diffusion)	Chez Helene (CBMT) Les 2 D LES 2 D (CBFT)
Mercredi chez Eaton	9 h 30 a 11 h (pratique) 11 h a 11 h 15 (diffusion) 12 h 30 a 13 h 15 (diffusion) 14 h a 15 h (diffusion) 15 h a 16 h (diffusion)	Chez Helene (CBMT) Service international (section allemande) Service international (section francaise) Un Instant
Judi chez Eaton	9 h 30 a 11 h (pratique) 11 h a 11 h 15 (diffusion) 14 h a 15 h (diffusion) Programme en soiree	Chez Helene (CBMT) Service international (section francaise) Service international
Vendredi chez Eaton	9 h 30 a 11 h (pratique) 11 h a 11 h 15 (diffusion) 14 h a 15 h (diffusion) 15 h a 20 h 30 (diffusion)	Chez Helene (CBMT) Service international (section francaise) Service international
Samedi chez Eaton	15 h 30 a 15 h 30 (pratique) 15 h 30 a 16 h 30 (diffusion)	Let's Talk Music (CBMT) Samedi Jeunesse

EATON



Stores obscurcissants

Ces stores opaques sont en vinyle. Redeviennent propres d'un coup d'éponge humide. Fini texture d'un bel effet pour toute pièce de la maison.

Dimensions	Uni Special	Frang Special
27" x 58"	3.50	4.95
30" x 70"	3.50	4.95
36" x 70"	3.50	4.95
42" x 70"	4.25	6.25
48" x 70"	6.25	7.50
54" x 70"	7.00	8.50
63" x 65"	10.75	12.50
72" x 65"	12.50	15.00

Supports compris pour les formats 63" et 72"; supports pour 27" à 54" .15 en sus la paire

Vous pouvez faire couper les stores unis pour seulement .50 en sus

Tirette à anneau .35 chacune. Tirette à gland 65 chacune

Livraison des commandes de 2.00 ou plus

Voilage Tergal brodé

Prêt-à-poser 144" x 95"
Special 77.00
 Sur mesure (main-d'oeuvre comprise) la verge 10.95

Voilage Tergal prêt-à-poser d'un mur à l'autre (144" x 95") ou à finir aux dimensions désirées. Motif ajouré brodé blanc sur blanc. Tête à plis pinces; crochets compris. Ourlet 12" au bas. Lavable, se suspend pour sécher; avec ou sans léger repassage.

Service d'Achats à Domicile

Le "Tergal" peut s'acheter tout en demeurant confortablement chez vous. Composez 341-3000, poste 241 ou 242. Un représentant Eaton vous rendra visite avec les échantillons. Sans frais ni obligation de votre part.

25% rabais! Tentures Ramzey

95" longueur	Prix courant	Special la paire
pour couvrir 48"	21.98	16.49
pour couvrir 96"	43.98	32.99
pour couvrir 144"	65.98	49.49

Magnifiques tentures non-doublées en satin antique, à nettoyer à sec seulement. Achetez-les maintenant à prix spécial chez Eaton. Pour "habiller" le séjour ou la chambre. Existents dans un riche éventail de coloris: 5 bleu, 8 ton or clair, 11 beige, 21 blanc, 40 avocat, 43 cerise, 45 bleu persan, 48 bronze. Peuvent s'harmoniser au couvre-lit représenté.

Couvre-lit Ramzey

Format lit simple ou double	Special	Grand ou très grand format
	39.97 ch.	59.97 ch.

Realisez l'harmonie de votre décor avec les tentures ci-dessus. L'élegant couvre-lit en satin antique est matelassé sur ouatinage en "Fortrel" léger. Genre jete touchant le sol. Huit teintes décoratives au choix: 40 avocat, 45 bleu persan, 45 bronze, 5 bleu, 8 ton or clair, 11 beige, 21 blanc, 43 cerise. Veuillez accorder 3 semaines pour la livraison, s.v.p.

COMPOSEZ 842-9211

EATON en ville (sixième étage), Ville d'Anjou, Pointe-Claire, Rayon 267

SOLDE AU NIVEAU DU MÉTRO COMPOSEZ 842-9211



Ensembles tunique/pantalon

Special
6.99 l'ens.

Allure desinvolte pour la maison ou le chalet. Tunique en coton léger imprimé, pantalon de ton uni en "Fortrel" et coton. Profitez de ces bas prix chez Eaton.

1. Tunique avec glissière au dos, garniture devant, pantalon assorti avec élastique à la taille.
 2. Modèle boutonné devant, s'attachant à la taille, garniture aux poches, pantalon à taille élastiquée.
- Motifs et couleurs variés, bleu, rose, jaune ou vert. Les pantalons sont de tons unis. Tailles: petite, moyenne ou grande.

Charmantes petites robes tube

Special
4.88 Ch.

Petites robes fraîches, sans manches, pour le temps chaud qui s'en vient. Réalisées en acetate, elles sont soyeuses et légères. Ceinture nouante en même tissu, les deux modèles sont en motifs d'imprimés.

1. Encolure-bijou, en motif floral mauve et blanc, glissière au dos.
2. Robe-tige avec col et glissière devant. Imprimé moderne en rose ou bleu.

EATON - En Ville seulement (niveau du métro). Rayon 909



Bas-culotte

Special
6 pour **2.99**

Quatre versions courantes du bas-culotte suggérant des nuances de beige, taupe ou moka. Tailles A petite; B Moyenne; C Grande; D Forte.

Bas-culotte ordinaire. Pointe renforcée; talon chair.

Bas-culotte tout nylon diaphane. Pointe renforcée.

Bas-culotte nylon indemallable. Petite culotte et pointe renforcée; talon chair.

EATON en ville seulement (niveau du métro). Rayon 901

EATON



Tenues de détente par "Leisure Lady"

Venez voir chez Eaton, le "Style pieds nus" pour le printemps. Charmantes tenues d'intérieur jeunes et fraîches en coton et polyester lavables, lavez et portez. Elles vous sont offertes à bas prix!

1. Robe longue, en polyester et coton matelassé, motif à carreaux, manches 3/4, boutons devant, ceinture nouante en ruban. Blanche avec rose, rouge, pêche, jaune ou lime. Tailles menue, petite ou moyenne.

17.00

2. Modèle paysan, effet de blouse et jupe, manches courtes, blouse blanche avec boutons devant, jupe effet toile, avec volant au bas. Rayures en rouge / pourpre / beige ou marine / vert / rose. Tailles 7 à 15.

13.00

3. Style gitan en coton, manches courtes, glissière au dos, broderie de coton au cou, devant et aux manches. Dessin géométrique de fleurs, de coeurs sur fond rouge, brun, marine ou noir. Tailles 7 à 15.

13.00

4. Tenue de détente en gai motif floral, boutons devant, manches 3/4, broderie de coton au cou, aux manches et au corsage. Ceinture nouante en ruban. Imprimés variés en rouge, marine, aqua ou vert. Tailles, petite, moyenne ou grande.

13.00

En ville (quatrième étage), Ville d'Anjou et Pointe-Claire. Rayon 209

COMPOSEZ 842-9211



Les dessous-mode "Bellino" de Formfit

Juste ce qu'il faut de support pour mettre en valeur votre silhouette du printemps. Les soutiens-gorge et les gaines Formfit sont conçus pour mouler agréablement sans gêner. En blanc ou chair.

1. Soutien-gorge non double. Réalisé en "Antron" léger, dos en "Lycra", bretelles ajustables, garniture de dentelle. A 34 à 36, B 34 à 38, C 34 à 38. **5.00**

2. Modèle double de "Kodel", en "Antron" frais et léger, dos en "Lycra", bretelles ajustables, garniture de dentelle. A, B et C 32 à 36. **6.00**

3. Double de tricot. En "Antron" léger et double de tricot qui garde bien la forme. Dos en "Lycra", bretelles ajustables. A 34 à 36, B 32 à 38, C 34 à 40. **4.00**

4. Culotte courte assortie. En filet de "Lycra" ultra léger, panneau frontal en "Antron". Tailles, petite, moyenne ou grande. **5.00**

En ville (troisième étage), Ville d'Anjou et Pointe-Claire. Rayon 609

COMPOSEZ 842-9211

Des têtes actuelles griffées HELENE CURTIS

47.50 ch.

Deux offres avantageuses et pratiques pour le printemps! De la collection "Nature Blend" ces perruques vous permettent de pavaner une tête impeccable tout en vous rendant la tâche plus facile. Les deux sont réalisées en fibre acrylique "Modac 53", entièrement lavables, bouclées en permanence pour se coiffer facilement, antistatiques, ininflammables et non allergènes. Gamme de teintes d'un riche effet naturel.

1. "Prince Valiant": nouvelle interprétation "petit page" avec raie au mouvement naturel... c'est à s'y méprendre.

2. "Libre": perruque longue aux allures 71; frange pour plus de piquant!

Ces "Nature Blend" et d'autres existent chez Eaton en ville (rez-de-chaussée et Salon Elysée), cinquième étage. Rayon 225.

Commandes passées au magasin même seulement.



Présentation mode à l'heure du midi à voir
Salle à manger, 9e étage, chez Eaton

Date: Jeudi 11 et vendredi 12 mars

Heure: 12 h à 14 h

Vêtements de La Boutique et La Colonnade

Venez voir les créations canadiennes et européennes de notre collection printanière présentées en toute simplicité au neuvième étage chez Eaton. La sélection comprend robes, costumes, pantalonneurs et manteaux, tous choisis soigneusement pour refléter l'esprit de la nouvelle féminité du printemps 71.

jours d'activité EATON



Les vestes et les blousons UTEX sont les préférés des gars d'aujourd'hui!

La jeunesse les aime parce que ce sont des vêtements simples, pratiques et durables qui confèrent par leurs détails une allure de détente et de liberté. Filles et garçons les adoptent... vous êtes d'accord les mamans! A noter que ces vestes ou blousons se portent aussi bien pour le collège, le sport ou encore comme tenues de ville dans certaines circonstances. Nous recommandons le nettoyage à sec pour ces vêtements. Et, n'oubliez pas leur apparence ne se froisse pas facilement! Trois modèles bien actuels dans les tailles 8 à 20.

- 1. Blouson en grosse toile de coton. Fermeture boutons-pression et surpiqûres contrastantes. Marine, beige ou ton or. **13.98**
- 2. Veste saharienne en toile à voile de coton. Fermeture boutons-pression, surpiqûres dépareillées, ceinture. Marine, os, whisky ou ton or. **17.98**
- 3. Blouson à glissière frontale enjolie de surpiqûres contrastantes. Grosse toile de coton marine, beige ou ton or. **13.98**

COMPOSEZ 842-9211

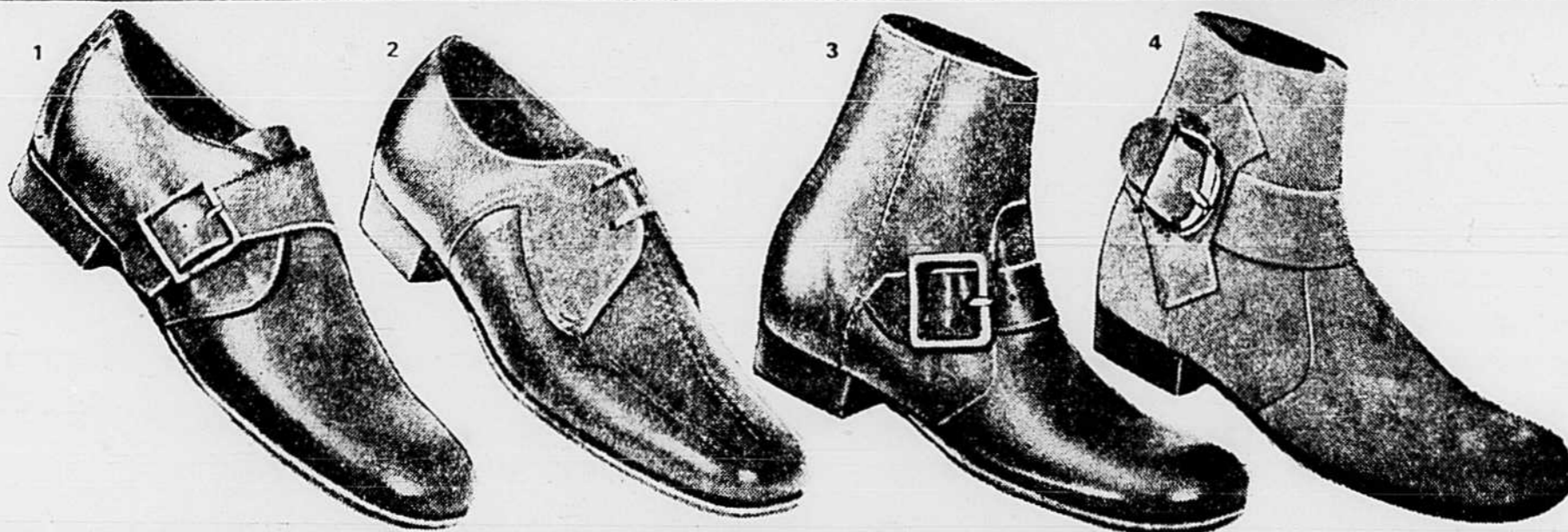
"TEE-KAYS" hardis et vigoureux aux exigences de la jeunesse!

Ces pantalons d'aujourd'hui appelés JEANS sont la pièce de base de la garde-robe de nos jeunes élégants. De plus, ces passe-partout résistants ne se laissent pas rafraîchir facilement, c'est pourquoi nos gars optent de plein gré pour leur port confortable et solide. Voici seulement trois modèles de la vivante collection "Tee-Kays" chez EATON.

Commandes passées au magasin même seulement

- 4. L'authentique de l'ouest en denim marine. 7 à 12 **4.98** 14 à 18 **5.98**
- 5. Petits losanges à la ligne. Coton et "Fortrel" ignorant le repassage. Vert mousse et bronze. 7 à 12 **7.98** 14 à 18 **8.98**
- 6. Imprime journal. Coton et denim bleu ou brun. Tailles 12 à 18. **6.98**

Eaton en ville (deuxième étage), Ville d'Anjou, Pointe-Claire. Rayon 232



En marche les gars! La mode chaussante est au pas de la simplicité et du confort et promène vos tenues délurées

- 1. Un cuir souple propose ce fourreau à courroie bouclée. Bout carré, semelle et talon caoutchouc. Cuir jaune. Pointures 3 à 7, largeur moyenne. **8.98**
- 2. Oxford laçage 2-oeillets. Bout carré, semelle et talon caoutchouc. Surpiqûres-fantaisie. Ton or antique. Pointures 3 à 7, largeur moyenne. **8.98**
- 3. Bottillon Chelsea en cuir docile. Courroie bouclée; semelle et talon caoutchouc. Brun marron. Pointures 3 à 7, largeur moyenne. **12.98**
- 4. Bottillon Chelsea en suède brosse. Glissière latérale, courroie bouclée. Semelle et talon caoutchouc. Havane. Pointures 3 à 7, largeur moyenne. **12.98**

Eaton en ville (deuxième étage), Ville d'Anjou, Pointe-Claire. Rayon 239.

COMPOSEZ 842-9211

Apprenez à coudre vous-même votre garde-robe du printemps, chez Eaton

Des cours de couture seront donnés en français et en anglais, au magasin en ville, du lundi 29 mars au lundi 10 mai.

Les frais d'inscription sont de 18.00

Pour renseignements, composez: 842-9331, postes 1241, 491, 609, 418